



CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



# RAPPORT FINANCIER

## 2012

Catering International & Services  
40c avenue de Hambourg  
13008 Marseille - France

Tel.: +33 491 16 53 00  
[www.cis-catering.com](http://www.cis-catering.com)  
[contact@cis-catering.com](mailto:contact@cis-catering.com)

*Caterer in the Extreme*

# SOMMAIRE

<b>Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012</b>	<b>3</b>
<b>Rapport sur la Responsabilité Sociétale</b>	<b>20</b>
<b>Comptes Consolidés</b>	<b>33</b>
<b>Comptes Annuels</b>	<b>54</b>
<b>Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le Contrôle Interne</b>	<b>67</b>
<b>Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juin 2013</b>	<b>73</b>
<b>Rapports des Commissaires aux Comptes</b>	<b>76</b>
<b>Responsable du Rapport Financier</b>	<b>87</b>

***Rapport de gestion  
du Conseil d'Administration  
sur les opérations de  
l'exercice clos le 31 décembre  
2012***

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part la situation de la Société et l'évolution de son activité au cours de l'exercice portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 en tenant compte des événements importants survenus depuis la date de clôture, des résultats de cette activité, ainsi que l'évolution prévisible de la situation et les perspectives d'avenir, et soumettre d'autre part à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Le présent rapport comprend également le rapport sur la gestion du Groupe au sens des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce.

## **I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SON ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2012**

### **1. Niveau de l'activité**

---

Le bouleversement économique mondial a perduré pendant 2012.

Malgré ce contexte, CIS a enregistré une progression de son chiffre d'affaires de 18 % et de son résultat opérationnel, pourtant affecté par les pertes enregistrées en Amérique du sud (Brésil et Pérou).

### **2. Développements**

---

La croissance du chiffre d'affaires en 2012 a été marquée par :

- La forte progression des activités auprès des clients miniers (51 % du CA), notamment en Nouvelle-Calédonie, Mauritanie, Mongolie, Guinée Conakry, Sierra Leone et au Pérou ;
- La poursuite de notre développement en Algérie qui représente 21,7 % des activités du Groupe ;
- Une forte croissance dans les pays d'Afrique subtropicale dont de nouveaux développements au Tchad.

### **3. Données statistiques**

---

La dynamique commerciale a été soutenue et CIS a signé de nouveaux contrats représentant un total de prises de commandes de 435 M\$.

### **4. Evolution boursière du cours de l'action CIS**

---

Nous vous rappelons l'opération réalisée en fin d'exercice de division de la valeur nominale de l'action par 4 qui est effective depuis le 3 décembre 2012 et qui a eu pour effet de porter le nombre de titres à 8 041 040.

Dans un marché boursier toujours très fluctuant, la valeur du titre de CIS a connu une progression continue, enregistrant une augmentation de plus de 44 % pour clôturer l'année à 25,41 €.

### **5. Analyse du Résultat Opérationnel et de la situation financière de la Société**

---

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons renforcé les départements informatique, juridique et financier et recruté un Directeur de la coordination.

Il a été créé, par ailleurs, un poste de Directeur du contrôle de gestion et de l'audit opérationnel pour améliorer les performances, la rentabilité et sécuriser les opérations. Ce service est directement rattaché à la Direction générale.

Nous avons enfin recruté une spécialiste de la conception de cuisines professionnelles et de l'aménagement de cuisines centrales du fait d'une demande accrue de nos clients.

Le Groupe a amélioré ses fonds propres et sa trésorerie.

L'endettement à long terme est désormais nul et à court terme représente un montant de 2,4 M€. La cotation Banque de France de la Société demeure inchangée à B3+, soit la cotation quasi-maximale.

Au cours de l'exercice, nous n'avons quasiment pas enregistré de pertes de change.

Des actions sont toujours en cours pour pouvoir obtenir l'autorisation d'opérer les transferts de bénéficiaires de notre filiale depuis l'Algérie sur la France.

Nous avons opéré une refonte de la charte éthique qui a été communiquée à tous les salariés pour une application immédiate.

## 6. Principaux risques et incertitudes

---

### LES RISQUES DE L'ACTIVITE

#### Risques liés aux conditions du marché

Les divers domaines d'intervention de CIS sont soumis à une forte concurrence internationale.

La position de la Société sur ses marchés est directement dépendante de la qualité des services qu'elle propose, de sa compétitivité et des relations de confiance qu'elle a su instaurer de longue date avec les principaux donneurs d'ordre.

#### Assurances

La Société assure l'ensemble de ses activités dans des conditions et avec des garanties couramment retenues dans ses domaines d'intervention.

Elle a mis en place des contrats d'assurances qui permettent une couverture au niveau mondial pour les divers risques identifiés au regard de ses activités.

La Société souscrit des assurances supplémentaires lorsque cela est nécessaire et possible, soit pour respecter les lois en vigueur, soit pour couvrir plus spécifiquement les risques dus à une activité ou à des circonstances particulières.

Les contrats d'assurances sont supervisés et mis en œuvre par un courtier spécialisé et répartis sur plusieurs compagnies d'assurances européennes et internationales notoirement solvables.

### LES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE INTERNATIONALE

#### Risques de change

La Société réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises, principalement sur le dollar américain.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de couvrir les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre.

CIS a également créé en 2008 un département de Cash Management.

### **Risques liés aux pays d'opérations**

La Société procède à une surveillance permanente de son exposition aux risques liés aux pays d'opérations et à leur situation géopolitique.

Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années y compris dans des pays identifiés comme risqués.

### **LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT SOCIAL**

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société, le rôle, le professionnalisme ainsi que l'implication du personnel sont déterminants.

De façon à conserver et accroître l'expertise et la qualité du service rendu à ses clients, la société a développé une forte culture d'entreprise et mis en place un système dynamique de gestion et de motivation de son personnel tels que la formation continue, un intéressement aux résultats ainsi que des rémunérations variables.

La Société constate à ce titre un taux de renouvellement et d'absentéisme de son personnel très faible.

### **LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT FINANCIER**

#### **Risques clients**

La majorité de nos clients représente les premières signatures mondiales dans leurs activités respectives. De ce fait, il y a peu de risque de non paiement et les clients dits « à risques » font l'objet d'une veille permanente particulière.

De plus, l'évolution des encours est suivie quotidiennement.

#### **Risques sur les engagements financiers**

Le risque d'incapacité à faire face à ses engagements financiers est quasi-nul pour la Société du fait d'un taux d'endettement à long terme désormais nul et d'une importante trésorerie nette représentant près de 30% du total du bilan.

#### **Risques de liquidité**

Comme nous venons de l'exposer, la Société conserve en permanence un bon niveau de liquidités permettant de considérer qu'il n'existe pas de réel risque de ce fait.

#### **Risques sur actions**

Les actions propres détenues résultent exclusivement du contrat de liquidité confié à une société de bourse.

Elles sont enregistrées dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est uniquement constitué de SICAV monétaires sans composante actions.

#### **Risques de déficience du contrôle interne**

Les procédures appliquées à l'ensemble des sociétés du Groupe et sur la totalité des zones de risques financiers identifiées sont organisées de façon à réduire au maximum la survenance de tels risques (missions d'audits internes et externes effectuées tout au long de l'année).

### **Risques d'erreurs ou de pertes de données informatiques**

Le renforcement du système informatique de la Société permet la transmission et la vérification des informations en temps réel, ce qui réduit ipso facto les risques de pertes de données et d'erreurs liées à la multiplication des opérations de saisie.

De plus l'application de procédures strictes de sauvegardes permet de se couvrir par rapport au risque de pertes des données.

Enfin, le système informatique est doté de toutes les protections existantes à ce jour (onduleurs, anti-virus, pare-feux) destinées à réduire les risques de coupure électrique, de panne, d'attaque de virus ou de vols de données.

### **Litiges et autres risques**

- 1- Une procédure d'arbitrage entre CIS et un de ses clients relative à l'application des dispositions du contrat y afférent et aux obligations des parties s'est conclue en 2011 par la condamnation de CIS à payer une indemnité de 1,4 M Euros (enregistrés en charges sur l'exercice 2011). Un recours a été engagé contre cette décision.

L'intégralité des coûts identifiés relatifs à cette procédure ont été enregistrés dans les comptes de l'exercice, alors qu'aucun produit à recevoir n'a été constaté.

- 2- La filiale du Groupe CIS en Algérie, CNA, qui a été empêchée de transférer, vers son actionnaire de référence, les dividendes détenus, a engagé un recours devant la Cour Suprême d'Algérie.

La Société n'a par ailleurs pas connaissance à la clôture de l'exercice d'autres procédures judiciaires ou d'arbitrage qui seraient susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière ou le résultat du Groupe.

## **7. Les vingt ans de CIS**

---

En octobre 2012, CIS a fêté ses vingt ans d'existence, ce qui a donné lieu à l'organisation à Marseille d'une manifestation qui a réuni de nombreux collaborateurs français et étrangers (personnels expatriés et collaborateurs locaux de toutes nationalités), ainsi que plusieurs personnalités officielles et civiles.

Cette soirée a été un grand succès et a contribué à resserrer les liens entre tous les collaborateurs du Groupe.

## **II. PRESENTATION DES COMPTES**

### **1. Comptes Annuels**

---

#### **Principes et méthodes comptables retenus**

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

#### **Présentation du compte de résultats**

Le chiffre d'affaires est passé de 68 117 731 euros en 2011 à 75 332 799 euros en 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 7 215 068 euros, soit 10,6%.

Compte tenu des reprises sur provisions et transferts de charges pour 179 330 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 75 512 129 euros contre 68 247 731 euros pour l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation ressort à 75 278 978 euros contre 68 318 581 euros en 2011, soit une augmentation de 6 960 397 euros, soit 10,2%.

Les charges comprennent 507 487 euros de dotations aux comptes d'amortissements et 79 000 euros de provisions pour risques, contre respectivement 840 033 euros et 63 000 euros pour les mêmes postes en 2011.

Elles comprennent également 253 000 euros de dotations aux provisions sur actif circulant, contre 51 360 en 2011.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 233 151 euros au lieu d'une perte de 70 849 euros en 2011.

Correction faite des produits financiers pour 7 308 249 euros et des charges financières pour 2 628 334 euros, le résultat courant avant impôt est un bénéfice de 4 913 066 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 286 775 euros, des charges exceptionnelles pour 158 170 euros et de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice pour 886 009 euros, le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 4 155 662 euros au lieu de 3 425 849 euros en 2011.

### **Présentation du bilan**

Le total des actifs à long terme s'élève à 4 363 068 euros, dont 2 649 324 euros d'immobilisations financières.

Le total des actifs circulants ressort à 33 131 456 euros, dont 13 865 127 euros de disponibilités, contre respectivement 33 577 263 euros et 13 609 696 euros en 2011.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 679 926 euros au lieu de 916 060 euros pour l'exercice précédent.

Le passif à court terme ressort à 24 145 836 euros au lieu de 26 028 332 euros en 2011.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2012 et avant dividende ressort à 12 680 252 euros contre 10 707 076 euros à la clôture de l'exercice 2011.

## **2. Comptes Consolidés**

---

### **Principes et méthodes comptables retenus**

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Le périmètre de consolidation englobe l'ensemble des sociétés contrôlées par CIS de façon exclusive ou conjointe exerçant toutes leur activité à l'étranger et dont la liste figure dans les documents qui vous ont été remis.

Les comptes de l'exercice 2012 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

### **Présentation du compte de résultats**

Nous vous précisons que cette présentation vous est faite en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 315 595 K€ contre 266 837 K€ en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 48 758 K€.

Le montant net des dotations et reprises pour amortissements et provisions ressort à 3 261 K€.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 20 796 K€ au lieu de 18 723 K€ en 2011.

Le résultat financier ressort en perte de 1 171 K€ contre 505 K€ en 2011.

Le résultat avant impôt est un bénéfice de 19 625 K€ au lieu de 18 218 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé est de 12 063 K€ contre 11 113 K€ en 2011.

La part de résultat revenant à CIS, société consolidante, ressort à 9 846 K€ contre 9 281 K€ en 2011.

## Présentation du bilan

Nous vous précisons que cette présentation vous est également faite en milliers d'euros.

Les actifs non courants s'élèvent à 13 009 K€ contre 12 297 K€ en 2011.

Les actifs courants ressortent à 116 254 K€ contre 106 500 K€ en 2011.

Les provisions à long terme s'élèvent à 628 K€ au lieu de 717 K€ en 2011.

Les passifs courants s'élèvent à 69 681 K€ au lieu de 64 376 K€ en 2011.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2012 ressort à 58 954 K€ contre 53 277 K€ à la clôture de l'exercice 2011.

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres est de 2 863 K€ au lieu de 2 294 K€ en 2011.

## Précisions diverses

L'effectif moyen du personnel ressort à 11 637 personnes en 2012 contre environ 9 900 personnes en 2011.

### III. EVENEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Notre filiale CIEPTAL en Algérie a été brutalement et gravement confrontée à une prise d'otages au cours du mois de janvier 2013.

Le site BP d'In Amenas a été attaqué par un groupe terroriste, et notre filiale a eu 151 collaborateurs pris en otage dont un expatrié français.

Cette attaque a entraîné la mort de 36 employés de nos clients, pour la plupart étrangers.

CIEPTAL n'a eu, en définitive, aucune victime parmi ses collaborateurs.

Cet évènement a provoqué un traumatisme très fort qui a pu être surmonté grâce à la volonté et à la cohésion de tous les membres du personnel du Groupe.

Les autorités algériennes, ainsi que notre client principal SONATRACH et le groupe BP, ont particulièrement apprécié cette attitude.

Cette situation d'une gravité exceptionnelle nous a conduit à améliorer nos procédures de gestion de crise et à engager dans certains cas des actions préventives ; étant rappelé que la sécurité des sites est sous la responsabilité exclusive et directe de nos clients.

### IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

#### 1. Les axes de développement

---

Nous maintenons notre stratégie de positionnement dans les pays émergents à forte capacité de développement sur les secteurs de l'énergie et des matières premières.

Au Brésil, nous consolidons nos positions avec pour objectifs prioritaires la qualité de nos services dans le domaine de l'offshore et le rétablissement de notre rentabilité.

De nouvelles progressions sont attendues avec pour objectif le renouvellement de contrats arrivés au terme de leur exécution et de prises de parts de marchés nouveaux.

Nous avons engagé des actions commerciales dynamiques sur des pays à très fort développement en Afrique de l'Est et de l'Ouest, au Moyen Orient et en Asie-Pacifique.

## **2. La situation économique mondiale**

---

Pour CIS, son positionnement sur le secteur de l'énergie et des matières premières, ses implantations géographiques élargies, ainsi que la qualité de sa clientèle lui permettent de maintenir ses objectifs de développement et de croissance.

De plus, les actions de partenariat en cours portant sur des pays à très fortes capacités de développement, doivent également contribuer à conforter cet objectif de croissance.

Le contexte économique mondial reste très préoccupant. De nombreux pays industrialisés, principalement européens, enregistrent une croissance très faible sinon nulle et parfois même négative, ainsi que des endettements excessifs, de forts déficits publics, des balances commerciales souvent négatives et un taux de chômage en forte hausse. De ce fait, la croissance mondiale va certainement enregistrer une baisse du fait d'une demande globale réduite.

En revanche, nous constatons que les investissements dans les domaines pétrolier, parapétrolier, et certains secteurs miniers restent soutenus et que donc nos perspectives d'accompagnement dans ces domaines d'activité continuent à être prometteuses.

## **3. Les pôles de développement**

---

Les pays émergents et en voie de développement continuent à présenter des niveaux de croissance élevés.

Il s'agit essentiellement des BRICS, de l'ASEAN et du continent africain.

De fortes perspectives de développement apparaissent également au Moyen Orient (Irak, Qatar, Arabie Saoudite).

## **4. Stratégie et perspectives**

---

Les vingt ans d'exercice de CIS ont démontré que le positionnement de la Société, essentiellement en pays émergents, ainsi que son modèle économique étaient bons si l'on considère le taux de croissance, les références majeures de l'entreprise, son positionnement géographique très élargi et les perspectives toujours soutenues dans les domaines de l'énergie et des matières premières.

La stratégie du Groupe a été ajustée en fonction des pays de développement et des nouvelles positions géographiques prises.

De nouvelles actions de partenariat ont été réalisées avec l'objectif de pérenniser les activités du Groupe sur le long terme.

## **5. Croissance externe : partenariats et alliances**

---

Nous étudions en permanence les opportunités qui peuvent se présenter aussi bien dans le domaine des partenariats que dans celui de la croissance externe.

Des actions sont en cours dans ces deux directions.

## V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### A. CEI

#### ARCTIC CATERING SERVICES (ACS)

Cette société créée en 1997 au capital de 90 000 roubles dont le siège se situe à Usinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Elle a connu une baisse d'activité sur l'année 2012, mais de nouveaux contrats ont été obtenus en fin d'exercice et donnent de nouvelles perspectives encourageantes.

#### CIS-EURASIA

Cette société russe créée en 1999 au capital de 83 490 roubles dont le siège se situe à Surgut est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Suite à la fin de notre contrat avec le groupe SHELL en 2010, cette filiale en sommeil est désormais en cours de dissolution.

#### CIS SAKHALIN

Cette société créée en 2003 au capital de 20 000 roubles dont le siège se situe à Yuzhno-Sakhalinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe et dont CIS-EURASIA possédait 50 % du capital social.

CIS a racheté la participation de sa filiale CIS-EURASIA, en cours de dissolution.

Cette société a connu en 2012 un développement de son activité.

#### CIS GEORGIE

Cette société créée en 2002 au capital de 2 000 laris dont le siège se situe à Tbilissi en GEORGIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale est actuellement en sommeil par suite du constat de perspectives de développement quasiment inexistantes.

#### CIS UKRAINE

Cette société créée en 1996 au capital de 6 000 dollars US dont le siège se situe à Kiev en UKRAINE est une filiale à 100 % de notre Groupe. Cette filiale est actuellement en sommeil.

#### UKRAINE CATERING & SERVICES (UCS)

La réactivation de notre ancienne structure ukrainienne étant trop longue et coûteuse, une nouvelle filiale a été créée à Kiev en UKRAINE au capital de 63 000 hryvnias, détenu à 100 % par notre Groupe, afin de pouvoir participer aux appels d'offres à venir notamment dans le domaine de la construction.

### B. ASIE - OCEANIE - MOYEN-ORIENT

#### CIS ASIE

Cette société créée en 1997 au capital de 583 600 sums dont le siège se situe à Zarafshan en OUZBEKISTAN est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil.

#### CAC KAZAKHSTAN (anciennement CAC MANGISTAU)

Cette filiale a été acquise en 2010 afin de mieux répondre aux exigences nationales des opérateurs pétroliers présents au Kazakhstan.

Son capital est de 72 500 tengés détenu à 100 % par notre Groupe, son siège se situe à Almaty au KAZAKHSTAN.

Cette société a poursuivi ses activités avec une rentabilité satisfaisante.  
Nous avons mené diverses actions qui devraient lui assurer un bon développement en 2013.

#### **CIS NOUVELLE-CALEDONIE**

Cette société créée en 2005 au capital de 5 000 000 francs CFP dont le siège se situe à Koné est une filiale à 60 % de notre Groupe, 20 % étant détenus par un partenaire local français et 20% par la Province Nord.

Grâce à notre nouveau partenaire, nous nous sommes totalement intégrés au niveau de la Province Nord.

Cette filiale a enregistré un développement remarquable de ses activités durant cet exercice, tout en assurant des services de qualité et en dégageant une rentabilité satisfaisante.

#### **CISY YEMEN**

Cette société créée en 2009 au capital de 8 000 000 riyals yéménites dont le siège se situe à Sanaa au YEMEN est une filiale à 50 % de notre Groupe, le solde des parts étant détenu par un partenaire local.

Son activité porte sur l'exécution d'un contrat de « utilities management » avec TOTAL qui permet de maintenir notre position dans ce pays et de démontrer que nous maîtrisons également ce type de services.

Cette filiale a enregistré une baisse d'activité, mais dégage une rentabilité correcte.

### **C. AFRIQUE**

#### **CATERING NORTH AFRICA SERVICES**

Cette société créée en 2001 au capital de 1 000 000 dinars dont le siège se situe à Alger en ALGERIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

L'acquisition de notre participation dans la société CIEPTAL en 2006 s'est faite au travers de CNA qui, de ce fait, a cessé son activité opérationnelle.

Le litige avec les autorités algériennes au sujet du transfert des dividendes issus des bénéfices réalisés par notre filiale est toujours en cours.

#### **CIEPTAL**

Cette société acquise en 2006 au capital de 100 000 000 dinars et dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en ALGERIE est une filiale à 100 % de notre Groupe depuis 2008.

Malgré la décision des autorités algériennes de donner, pour les contrats publics, préférence aux sociétés locales à capitaux algériens, CIEPTAL a continué à augmenter ses parts de marché.

Elle représente désormais 22 % du volume d'activité du Groupe, employant près de 4 700 personnes au 31 décembre 2012.

#### **CIS TCHAD**

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à N'Djamena au TCHAD est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale connaît une progression intéressante de son activité.

En effet, après de nombreuses années d'exercice en situation de mono-contrat, elle a pu se développer grâce à l'arrivée de nouveaux opérateurs pétroliers avec une amélioration significative de sa rentabilité.

#### **CIS CAMEROUN**

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Douala au CAMEROUN est une filiale à 100 % de notre Groupe. Cette société continue d'agir pour les activités du Groupe au Tchad en termes de logistique et d'approvisionnement.

### **CIS MADAGASCAR**

Cette société créée en 2008 au capital de 2 000 000 d'ariarys dont le siège se situe à Tananarive à MADAGASCAR est une filiale à 99% de notre Groupe.

Par suite de la fin de la phase de construction des infrastructures, cette filiale a connu une baisse significative de ses activités.

### **ICS GUINEE Conakry**

Cette société créée en 2008 au capital de 5 000 000 de francs guinéens dont le siège se situe à Conakry en République de GUINEE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a poursuivi son activité avec le groupe BECHTEL.

### **GCS GUINEE Conakry**

Cette filiale détenue à 100 % par notre Groupe, au capital de 10 000 000 francs guinéens, dont le siège se situe à Conakry en République de GUINEE, a été créée en 2011 pour les besoins liés aux forts développements miniers de ce pays.

Cette filiale connaît une progression significative de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Elle gère de nombreuses opérations pour le compte de clients miniers.

Suite à l'instabilité politique que connaît ce pays, on peut constater un ralentissement des investissements, mais son devenir reste très prometteur.

### **CNA MAURITANIA**

Nos activités sont désormais gérées au travers de cette société créée en 2011, dont le capital de 2 000 000 d'ouguiyas est détenu à 100 % par CIS.

Notre Groupe, après un appel d'offre international, a été retenu par la société canadienne Kinross pour assurer tous les services de restauration, d'hôtellerie et logistique de ce contrat majeur.

L'opération, située en zone extrême, porte sur l'exploitation d'une très importante mine d'or.

Nos activités, commencées en septembre 2011, ont connu un fort développement tout au long de l'année 2012.

La rentabilité, équilibrée sur cet exercice, sera toutefois amenée à progresser en 2013 grâce aux renégociations intervenues en fin d'année.

### **EGCS GUINEE Equatoriale**

Cette société au capital de 10 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Malabo est une filiale à 60 % de notre Groupe.

Nous avons créé cette filiale en participation avec la société GEPETROL, entité étatique chargée de gérer les intérêts pétroliers de ce pays.

Nous continuons à rencontrer des difficultés opérationnelles avec peu de perspectives de développement.

Si nous ne constatons pas de changements à brefs délais, nous déciderons de nous désengager de ce pays.

### **CIS ANGOLA**

Afin de répondre aux appels d'offres pour le développement des ressources pétrolières en ANGOLA, une filiale au capital de 1 556 104 kwanzas a été créée en 2010 avec un partenaire local qui possède 40 % des parts de cette société.

Cette filiale a été placée en stand-by en 2011 du fait d'une insuffisance de visibilité sur les perspectives objectives du Groupe dans ce pays. Mais nous continuons à étudier les opportunités.

### **CIS NIGER**

Cette filiale a été créée en 2010 afin de pouvoir participer aux développements miniers. Son capital, détenu à 100% par CIS, est de 1 000 000 francs CFA ; son siège se situe à Niamey. Cette filiale est en sommeil.

### **CIS BURKINA FASO**

Cette société, filiale à 100% de notre Groupe, au capital de 1 000 000 francs CFA et dont le siège se situe à Ouagadougou a été créée en 2010 pour les besoins du contrat AVOCET MINING, société canadienne.

Nous avons augmenté nos parts de marché dans ce pays dont les réserves sont essentiellement minières.

### **CIS SIERRA LEONE**

Afin de répondre aux perspectives de développement des ressources minières de SIERRA LEONE, une société, filiale à 100% de notre Groupe, au capital de 5 000 000 de leones a été enregistrée à Freetown en 2010.

Nous enregistrons une progression significative de nos activités dans ce pays dont les perspectives dans le domaine minier restent très prometteuses et les résultats sont en nette progression et supérieurs à nos objectifs.

### **CIS RDC**

CIS a enregistré une société, en 2010, filiale à 99% de notre Groupe, à Kinshasa en République Démocratique du CONGO afin de participer aux développements attendus dans ce pays aussi bien dans les domaines pétroliers que miniers.

Cette filiale au capital de 9 204 291,58 francs a poursuivi ses activités en offshore pétrolier pour le compte notamment de la Société PERENCO.

Nos activités dans ce pays se sont poursuivies de façon satisfaisante et les résultats ont été conformes à nos attentes.

## **D. AMERIQUE DU SUD**

### **CIS BRESIL**

Cette société créée en 1999 au capital de 2 852 380 réals dont le siège se situe à Macaé au BRESIL est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a maintenu son niveau d'activité à l'identique. L'exercice, au niveau opérationnel et maîtrise de la rentabilité, a été difficile et nous avons enregistré des pertes.

De nouvelles dispositions en termes de management, d'organisation, de procédures, de reporting et de stratégie ont été prises en vue de rétablir l'équilibre économique de cette filiale.

Nous avons aménagé dans une nouvelle base afin de nous permettre d'absorber les développements à venir dans le domaine de l'offshore et d'avoir une meilleure maîtrise de la logistique que ces activités impliquent.

Notre politique de développement va être beaucoup plus sélective de façon à optimiser nos objectifs prioritaires de rentabilité.

Notre positionnement au Brésil depuis plus de dix ans donne une position privilégiée à notre filiale et les perspectives de développement dans les secteurs de l'offshore et de « l'on-shore » sont considérables.

### **CIS BOLIVIE**

Cette société créée en 1998 au capital de 5 027 dollars US dont le siège se situe à Santa Cruz en BOLIVIE est une filiale à 99% de notre Groupe.

Notre chiffre d'affaires a progressé après avoir obtenu un nouveau contrat au volume toutefois réduit.

Nous sommes à nouveau bénéficiaires dans ce pays suite aux efforts de gestion que nous avons entrepris.

Les perspectives de développement restent limitées.

#### **CIS PEROU**

Cette filiale a été créée en 2006 afin de pouvoir participer aux importants développements miniers attendus dans cette zone d'Amérique du Sud.

Son capital de 3 000 sols a été ouvert à un partenaire local à hauteur de 11% en 2011. Son siège se situe à Lima au PEROU.

En 2012, nous avons procédé à une augmentation de capital qui s'est trouvé porté à 432 461 sols.

L'exercice a été difficile au niveau opérationnel et de la rentabilité. Nos objectifs n'ont pas été atteints et nous avons enregistré une perte. Des mesures radicales ont été engagées au niveau du management et d'une plus grande sélectivité des contrats à venir.

Le potentiel de développement important, principalement dans le secteur minier, conforte notre détermination à nous maintenir dans ce pays.

#### **CISM VENEZUELA**

Cette société créée en 1998 au capital de 20 000 bolivars fuerte dont le siège se situe à Caracas est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil.

### **E. EUROPE**

#### **CIS CATERING OVERSEAS Ltd**

Cette filiale chypriote qui était sans activité a été définitivement dissoute et la trésorerie a été rapatriée.

### **F. NOUVELLES FILIALES CREEES EN 2012**

#### **MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE**

Cette nouvelle filiale a été créée en 2012, avec un capital de 5.000.000 de dinars détenu à 100 % par CIS, dont le siège se situe à Bagdad.

Nous avons enregistré un exercice déficitaire dû à des complexités opérationnelles et réglementaires ainsi qu'au très faible niveau de nos activités de démarrage.

Nous avons engagé de nouvelles actions commerciales et changé le management de cette filiale, dont les perspectives de développement dans le domaine pétrolier, en particulier dans la zone de Bassora, restent importantes.

## **VI. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires majoritaires.

Au 31 décembre 2012, le capital est composé de 8 041 040 actions, représentant un nombre total de droits de vote de 13 757 880, qui sont tous exerçables.

Actionnaire	Nombre de Titres		Droits de Vote	
Mr Régis ARNOUX	2 640 124	32,83%	5 280 248	38,38%
Société FINRA (R. ARNOUX Président et associé majoritaire)	1 280 000	15,92%	2 560 000	18,61%
Mme Solange ALOYAN	757 244	9,42%	1 514 488	11,01%

## VII. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

La Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (codifiée sous l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce) a prévu, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes devront publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients.

Nous vous rappelons que l'activité de notre Société se déroule intégralement à l'étranger et que de ce fait, la quasi intégralité de nos fournisseurs sont hors du champ d'application de cette loi.

Cependant, conformément au décret 2008-1492 du 30 décembre 2008, qui fixe les modalités d'application de ces dispositions, nous vous indiquons les renseignements ci-après.

	2011	2012
Délais de rotation des Stocks	26 jours	26 jours
Crédit moyen Clients	58 jours	62 jours
Crédit moyen Fournisseurs	78 jours	77 jours

## VIII. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par votre Assemblée Générale, le Conseil a, au cours de l'exercice 2012, procédé à des achats et ventes de titres en vue de réguler les cours de l'action de la Société.

Au 31 décembre 2012, la Société disposait en actions propres de 14 530 titres contre 4 249 au 31 décembre 2011.

## IX. AFFECTATION DES RESULTATS

Etant rappelé que la réserve légale est suffisamment dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 4 155 662,06 euros, de la manière suivante :

- Autres réserves ..... 1 944 376,06 euros
- Dividende ..... 2 211 286,00 euros

Vous rappelant que le nombre d'actions est désormais de 8 041 040 suite à la division de la valeur nominale de l'action, si vous approuvez cette affectation, le dividende brut global sera donc de 0,275 euro par action.

L'article 9 de la loi de finances pour 2013 a supprimé le prélèvement forfaitaire optionnel libératoire et institué, sur les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, un prélèvement obligatoire non libératoire de 21 % sur le montant brut des revenus. Il a supprimé par ailleurs l'abattement fixe annuel (CGI art. 158-3-5°) mais maintenu l'abattement proportionnel de 40 % (CGI art. 158-3-2° à 4°).

## X. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents est celui mentionné dans le tableau ci-dessous.

	2009	2010	2011
Nombre d'actions rémunérées	1 985 050	2 008 340	2 010 260
Dividende net par action	1,00 €	1,10 €	1,10 €
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	55,80 €	59,47 €	70,50 €

## XI. DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le montant des charges non déductibles fiscalement, hormis l'impôt sur les sociétés, s'est élevé au titre de l'exercice écoulé à 26 665 euros, dont 16 375 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI.

## XII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

### Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Monsieur Régis ARNOUX : Président de FINRA (SAS - 13 Marseille).
- FINANCIERE REGIS ARNOUX (SAS - 13 Marseille) : Néant.
- Madame Monique ARNOUX : Gérante de la SCEA Mas de Joussanes (13 - Mouriès).
- Madame Florence ARNOUX : Néant.
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président Directeur Général de Time Equity Partners (SAS - 75 Paris) ; Administrateur de CCM/Benchmark (SA - 75 Paris), de Thema TV (SA - 75 Paris), de Transmedia Communications (SA - Genève).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Gérant de Orientations Internationales (EURL - 75 Paris).
- Madame Sophie LE TANNEUR : Néant.
- Madame Sonia de DEMANDOLX : Administrateur de GBSN Network (Washington EU).
- Monsieur Frédéric BEDIN : Président du Directoire de Public Système Hopscotch (SA - 92 Levallois).
- MARINE FIRMINY (SASU - 75 Paris) : Néant.

### Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé aux mandataires sociaux.

Ces informations prennent également en compte, le cas échéant, les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

- Monsieur Régis ARNOUX, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 276 K€.
- FINANCIERE REGIS ARNOUX : 173 K€ à titre d'honoraires et de jetons de présence.
- Madame Monique ARNOUX, Administrateur : 10 K€ à titre de jetons de présence.
- Madame Florence ARNOUX, Administrateur : 92 K€ à titre de salaire et jetons de présence.
- Madame Frédérique SALAMON, Administrateur : 15 K€ à titre de jetons de présence.
- Monsieur Christian DAUMARIE, Administrateur : 20 K€ à titre de jetons de présence.
- Monsieur Henri de BODINAT, Administrateur : 15 K€ à titre de jetons de présence.
- Monsieur Michel de BONNECORSE, Administrateur : 20 K€ à titre de jetons de présence.
- Madame Sophie LE TANNEUR, Administrateur : 15 K€ à titre de jetons de présence.
- Madame Sonia de DEMANDOLX, Administrateur : 15 K€ à titre de jetons de présence.
- Monsieur Frédéric BEDIN, Administrateur : 15 K€ à titre de jetons de présence.
- MARINE FIRMINY, Administrateur : Néant.

### **XIII. ACTIONNARIAT SALARIE**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 : 4 308 titres représentant 0,05 % du capital social.  
Aucun de ces titres ne faisait l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

### **XIV. JETONS DE PRESENCE**

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant des jetons de présence de votre Conseil d'Administration.

### **XV. AUTORISATION D'OPERER EN BOURSE**

Nous vous rappelons qu'en dernier lieu votre Assemblée Générale dans sa délibération du 20 novembre 2012 a autorisé le Conseil d'Administration et lui a conféré tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue de réguler leur cours.

Cette autorisation a une durée de validité de dix huit mois qui expirera le 19 mai 2014.

Nous vous demandons de bien vouloir réitérer cette autorisation pour une nouvelle période de validité de dix huit mois, étant précisé que nous vous proposons de fixer les limites de cette autorisation comme suit : les opérations effectuées à ce titre seraient réalisées à un prix maximum d'achat de Trente Cinq (35) euros et dans la limite légale de 5 % du capital.

### **XVI. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a entrepris aucune action de recherche et développement de nature à lui permettre de bénéficier des avantages fiscaux et financiers susceptibles d'être octroyés dans certains cas par les pouvoirs publics.

Aucune dépense de cette nature n'a été portée à l'actif de notre bilan.

## **XVII. EXPIRATION DU MANDAT DE CERTAINS ADMINISTRATEURS**

Les mandats d'administrateur de Mesdames Monique ARNOUX et Frédérique SALAMON et de Messieurs Régis ARNOUX, Michel de BONNECORSE et Frédéric BEDIN venant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de procéder à leur renouvellement pour une nouvelle période de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

## **XVIII. FONDATION D'ENTREPRISE**

Conformément à la décision prise par votre assemblée générale du 12 juin 2007, notre Société a mis en place une fondation d'entreprise dont la création officielle résulte d'un arrêté du Préfet des Bouches du Rhône en date du 11 février 2008.

Nous vous rappelons que l'objectif de cette Fondation est de sélectionner un ou plusieurs candidats (tes) venant de milieux défavorisés souhaitant poursuivre une formation secondaire et/ou universitaire et ayant un projet professionnel défini, afin de les accompagner non seulement sur le plan financier, mais également en leur apportant toute aide et assistance pendant tout le déroulement de leurs études.

Notre Fondation dont le budget s'élève à 30.000 euros par an, a assisté et suivi 25 candidates et candidats au cours de l'exercice 2012.

Ayant, en application de la loi, une durée d'existence de Cinq ans, elle a déposé auprès de la Préfecture une demande de renouvellement pour une nouvelle durée de Cinq ans.

\*\*\*\*\*

Les projets de résolutions que nous avons élaborés ont trait aux diverses questions abordées ci-dessus, de même qu'au quitus des membres du Conseil d'Administration et aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-42 al.3 du Code de commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions ainsi soumises à votre vote.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**UN ADMINISTRATEUR**

**LE PRESIDENT**

# ***Rapport sur la Responsabilité Sociétale***

---

## **NOS ENGAGEMENTS,**

### **Notre métier : le service. Notre objectif : la qualité**

*Nourrir, loger, servir et assurer le bien-être de plusieurs milliers de personnes réunies au bout du monde le temps d'un grand chantier c'est le métier de Catering International & Services.*

Notre capacité à assurer la **gestion de bases-vie aux quatre coins du globe**, le **professionnalisme de nos équipes** et la **qualité de nos prestations**, sont aujourd'hui de notoriété.

Afin de maintenir et d'**améliorer l'efficacité** de nos prestations, j'ai engagé CIS dans une **démarche qualité** pour laquelle nous avons obtenu la certification ISO 9001 en février 2004, qui a été renouvelée chaque année.

Tous les **moyens et les ressources nécessaires** sont mis en œuvre pour cette démarche qui vise à :

- Consolider la **position de CIS** pour les appels d'offres majeurs et faciliter son accès à de **nouveaux marchés**,
- Améliorer l'**efficacité de notre organisation et de nos méthodes de travail**,
- Renforcer les **interfaces** entre le siège et les sites,
- Pérenniser la qualité de nos prestations et répondre aux attentes croissantes de nos clients, notamment en matière de **QHSE**,
- Promouvoir et respecter les valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Les objectifs qualité sont revus, mesurés et analysés chaque année.

Dans ce contexte et parce que la **satisfaction de nos clients et consommateurs** est notre préoccupation première, je demande à **chaque collaborateur**, y compris sur les sites d'opérations de continuer à **s'impliquer dans ce projet collectif et global**, avec le Responsable Qualité.

***"Nos valeurs : l'esprit d'équipe dans le respect des autres"***

Régis ARNOUX  
Président Directeur Général

## ***NOS RESPONSABILITÉS***

### **CIS : une entreprise socialement responsable**

Depuis son origine, le Groupe CIS cherche à se développer de manière durable en favorisant les populations et l'économie locale des pays dans lesquels il opère. Par sa position comme l'un des leaders mondiaux de la gestion de bases-vie, dont le cœur de métier reste l'hôtellerie et la restauration, CIS a une responsabilité grandissante vis-à-vis de ses clients, consommateurs, collaborateurs, fournisseurs et citoyens.

Notre métier a connu de grands changements ces dernières années et CIS a décidé de s'engager dans des pratiques toujours plus responsables, prévoyantes et volontaires. CIS a développé une démarche globale construite sur les 3 piliers du développement durable déclinés en 10 axes :

#### **Responsabilité et performance économique**

- Satisfaire nos clients et consommateurs
- Garantir l'efficacité de nos processus pour assurer une rentabilité à nos actionnaires
- Participer à la croissance économique locale durable
- Communiquer sur le développement durable

#### **Responsabilité et performance environnementale**

- Réduire les impacts environnementaux de nos produits et services
- Limiter nos émissions de Gaz à Effets de Serre

#### **Responsabilité et performance sociale et sociétale**

- Sécurité de nos collaborateurs
- Suivi et anticipation de la réglementation des ressources humaines
- Développement éthique de CIS
- Renforcement des contacts avec nos parties prenantes

## **NOTRE ÉTHIQUE,**

### **La Charte Ethique CIS : des valeurs communes à tous les collaborateurs du Groupe**



En 2004 CIS a intégré dans son système de management une Charte Ethique qui énonce et reflète les valeurs et les règles d'éthique, morales et déontologiques dans lesquelles doit être menée la conduite de nos affaires et nos relations avec les tiers, (clients, fournisseurs, partenaires, pouvoirs publics, actionnaires,...).

En effet, nos actes doivent se conformer à des règles d'intégrité, d'impartialité et d'ouverture, ceci afin de conserver et d'accroître la confiance de nos actionnaires, partenaires, clients et fournisseurs, et préserver notre réussite.

Nos engagements consistent en particulier à prévenir le blanchiment d'argent, à lutter contre la corruption, à respecter les règles de la libre concurrence, de confidentialité, à éviter les situations de conflits d'intérêts, à se conformer scrupuleusement à l'ensemble des législations qui nous sont applicables, à agir pour l'environnement et le développement durable. Dans la continuité de cette logique, CIS est membre du pacte mondial de l'ONU depuis 2005 et publie régulièrement ses « Communication on Progress ».

En outre, CIS s'engage au quotidien pour la diversité, l'égalité des chances, la protection de la santé et de la sécurité. Ces valeurs sont partagées par tous les collaborateurs et dirigeants de CIS.

La Charte Ethique s'applique à tous les dirigeants et collaborateurs du Groupe CIS.

Les informations présentées ci-dessous sont communiquées conformément au décret n°2012-557 du 24 avril 2012, concernant l'application de l'article 225 du Grenelle II. Les indicateurs sont présentés pour l'ensemble du Groupe (la Société CIS France ainsi que l'ensemble de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle), calculés par consolidation des données collectées dans les 41 pays où CIS est présent, formant une cohérence entre le reporting social, l'impact du Groupe sur l'environnement et le reporting financier. Des informations complémentaires sur nos engagements et notre politique de développement durable sont disponibles sur le site internet du Groupe CIS [www.cis-catering.com](http://www.cis-catering.com).

S'agissant du premier exercice de clôture soumis au respect du décret d'application de l'article 225 du Grenelle II, les délais ne nous permettent pas d'évaluer les mesures prises par le Groupe pour s'adapter aux changements climatiques. La gravité des accidents de travail n'a pas pu être évaluée de façon pertinente ; cet indicateur est en cours de définition afin d'être produit à compter de 2013. L'utilisation des sols, les nuisances sonores et toute autre forme de pollution spécifique ne sont pas évaluées, n'étant pas applicables à notre activité. Par ailleurs, certains indicateurs sont présentés dans ce rapport sur un périmètre restreint (Siège, ou Siège et expatriés) compte tenu de la pertinence ou de la disponibilité de ces informations. Cette restriction de périmètre est précisée dans le corps du rapport pour chaque indicateur concerné.

## 1. La dynamique sociale du Groupe CIS

### NOS EQUIPES

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2012 est de 11 637 collaborateurs, soit une augmentation de 18% par rapport à celui enregistré au 31 décembre 2011. Les femmes représentent 12% des effectifs (Siège et expatriés). Le déséquilibre significatif de la proportion entre hommes et femmes au sein du Groupe est la conséquence directe de notre activité de catering en milieu extrême et de notre présence dans certains pays où les règles religieuses interdisent le travail des femmes, la sécurité de nos équipes dans les pays d'opération restant notre priorité.

#### Les équipes CIS : une forte présence à l'étranger

Effectif moyen	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	12 mois	%	12 mois	%
Asie/Océanie	1 812	16	1 590	16
Afrique	6 769	58	5 691	58
CEI	825	7	816	8
Amérique du Sud	1 895	16	1 493	15
Expatriés	287	3	247	3
Siège social	49	0	49	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 637</b>	<b>100</b>	<b>9 886</b>	<b>100</b>

L'évolution des effectifs Siège et expatriés (336 personnes en 2012), liée à la croissance de nos activités, a généré 68 embauches et 28 départs (dont 1 licenciement) au cours de l'année 2012.

## Les équipes CIS : des collaborateurs expérimentés

Répartition par âge des effectifs Siège  
et expatriés  
(en %)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Moins de 25 ans	1	3
25-29 ans	8	12
30-34 ans	19	13
35-39 ans	10	15
40-44 ans	20	17
45-49 ans	16	15
50-54 ans	14	13
55-59 ans	9	9
60 ans et plus	3	3
	100	100
<b>AGE MOYEN</b>	<b>43 ans</b>	<b>42 ans</b>

## L'organisation du travail

La durée légale du travail des collaborateurs au Siège du Groupe est de 39 heures par semaine (dont 4% de temps partiel). L'absentéisme y représente 0% en 2012 comme en 2011 (cet indicateur est calculé en jours d'absence non justifiée par salarié et par an).

Le temps de travail des employés locaux dans les pays d'opération est fixé dans le respect des réglementations locales.

### Rotation

- *il s'agit du rythme de présence des expatriés dans les pays d'opération*

Les rythmes de rotation des agents expatriés sont majoritairement dépendants des contrats clients.

Les expatriés, selon leur contrat et leur pays d'opération, respectent un rythme de rotation exprimé en semaines ou en mois définissant la durée de leur intervention continue sur site et la durée de leur retour au domicile (par exemple « 8/3 » correspondent à 8 semaines de mobilisation pour 3 semaines à domicile).

## L'organisation du dialogue social

Compte tenu de ses effectifs, la Société CIS France a instauré un dialogue de qualité avec les délégués du personnel, qui peuvent notamment être consultés sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail. La filiale CIS Nouvelle-Calédonie dispose d'instances de représentation du personnel avec lesquelles la direction de la Société entretient un dialogue régulier. Les autres filiales ne sont pas concernées par ces dispositions.

## LA VALORISATION DE NOS TALENTS

**La formation de nos collaborateurs : développer les compétences pour une amélioration constante de notre qualité de service et favoriser l'épanouissement professionnel de notre personnel**

La formation proposée aux équipes regroupe :

- Formation qualité
- Formation sécurité
- Formation technique-métier
- Formation aux techniques de management
- Formation informatique

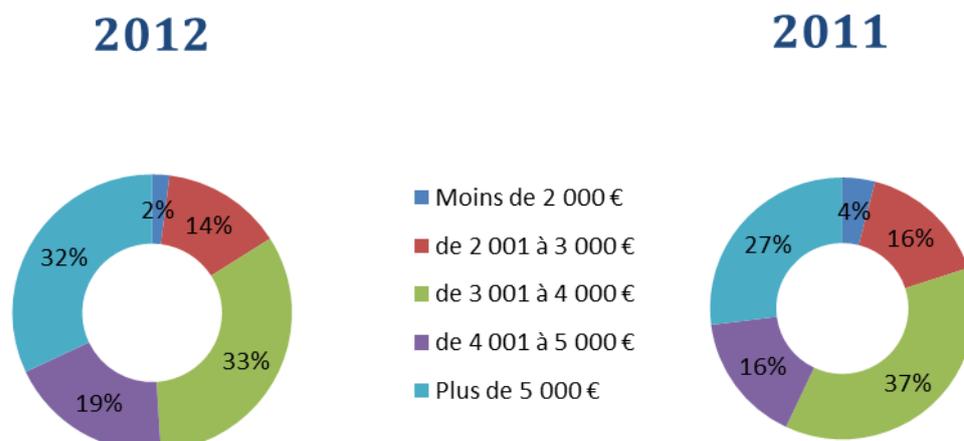
Les formations externes et internes suivies par les collaborateurs ont représenté 21 944 heures en 2012, soit 20% de plus qu'en 2011. Tous les collaborateurs, quelles que soient leurs responsabilités, se voient offrir un plan de formation adapté à leurs compétences et permettant, selon leurs souhaits, de se préparer à une reconversion, une mobilité internationale ou une progression de carrière.

**92,6 k€**

- *c'est le budget consacré à la formation en 2012 ; il était de 73,0k€ en 2011.*

## Evolution de la rémunération

Les graphiques ci-dessous présentent le pourcentage des effectifs Siège et Expatriés en CDI et à temps complet selon leur rémunération brute mensuelle :



Les salaires moyens mensuels (charges incluses) des employés locaux par zone géographique sont les suivants (en 2012) :



#### LA SECURITE DE NOS EQUIPES : NOTRE PRIORITE

Les méthodes de management du Groupe CIS s'inscrivent dans le respect des référentiels ISO et OHSAS, et cela même pour les filiales n'ayant pas entrepris de démarche de certification. Le respect de ces référentiels par tous les collaborateurs du Groupe est renforcé par son inscription dans la Charte Ethique.

**2 600**

- *c'est le nombre de jours sans accident ayant provoqué un arrêt de travail au Tchad*

Les accidents du travail font l'objet d'une analyse systématique, afin d'en déterminer les causes et d'y remédier, par la sécurisation d'un lieu, la formation et l'information des équipes, la mise en place d'actions de prévention... En 2012, 28 accidents ont provoqué un arrêt de travail contre 17 en 2011, soit un taux de fréquence de 0,90 en 2012 et 0,65 en 2011 (ce taux est calculé par million d'heures travaillées). Au Siège du Groupe, aucun accident du travail ainsi qu'aucune maladie professionnelle n'ont été recensés en 2012.

## NOTRE CHARTE ETHIQUE : UN CODE DE CONDUITE INTERNE

### L'éthique en matière de recrutement et de promotion

Le recrutement et la promotion au sein du Groupe sont uniquement basés sur les compétences de chacun, sans discrimination liée au sexe, à l'âge, aux origines, à la condition physique. A titre d'exemple, le personnel du Siège et les expatriés représentent 29 nationalités différentes, 12% de femmes (46% au Siège du Groupe), 2% de personnes handicapées (au Siège).

Par ailleurs, la parité est respectée au sein du conseil d'administration de CIS dans le respect de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011.

De plus, l'application de la Charte exige au sein du Groupe la promotion et le strict respect des conventions de l'OIT (liberté d'association, non-discrimination, abolition du travail forcé et de l'emploi des enfants).

### La loyauté des pratiques professionnelles nécessite une implication de tous les collaborateurs

La promotion de la lutte contre toute forme de corruption, et notamment la politique d'acceptation et d'offre de cadeaux dans le cadre des relations des collaborateurs du Groupe avec tout tiers intéressé (fournisseur, client, représentant de la collectivité locale, conseil...) est strictement définie par la Charte Ethique du Groupe. Par ailleurs, la santé et la sécurité des consommateurs est garantie par le respect des référentiels ISO et OHSAS dans toutes les filiales du Groupe.

## 2. Le Groupe CIS au cœur de son environnement

---

### QHSE et DD

- *le département Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et Développement Durable du Groupe CIS fait appliquer la politique sociétale et environnementale de la Direction*

**Le Siège et certaines filiales du Groupe ont entrepris des démarches de certification :**

	Certifications prévues			
	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	ISO 22000
2014	Pérou Guinée Mauritanie	Pérou	Pérou	
2013	Mongolie Russie	Brésil Mongolie	Brésil	Russie
Certifications obtenues				
	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	ISO 22000
2012			Kazakhstan	
2011	Tchad Kazakhstan	Algérie Tchad	Algérie	
2010	Nouvelle Calédonie		Nouvelle Calédonie	
2009			Tchad	
2008	Bolivie	Bolivie	Bolivie	
2007	Brésil			Brésil
2006				
2005	Algérie			
2004	France			

**LES ACTIONS QUE NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**S'orienter vers une consommation responsable**

En 2012, la consommation d'eau s'élève à 308 m<sup>3</sup> au Siège du Groupe ; l'électricité consommée représente 139 MWh, ce qui ne nécessite pas le recours à l'utilisation d'énergies renouvelables. Ces informations ne peuvent être obtenues pour les filiales. En effet, en raison de notre activité, nous bénéficions d'une utilisation provisoire des installations de nos clients. Seuls ces derniers peuvent mesurer et maîtriser la consommation d'eau et d'énergie sur les sites. Toutefois, nos équipes reçoivent des formations et informations sur l'utilisation raisonnée de l'eau et de l'énergie au quotidien, et des campagnes d'affichage des bonnes pratiques de réduction de notre consommation sont régulièrement effectuées. Certains de nos clients ont également accepté que nous sensibilisions les usagers aux économies d'eau et d'énergie.

Notre politique d'achat inclut l'envoi d'un questionnaire éthique aux fournisseurs avant leur sélection. Les approvisionnements en produits alimentaires des sites opérationnels sont dépendants des termes contractuels (qui fixent en général le montant minimum de stock de produits alimentaires à posséder sur le site).



Le Groupe CIS promeut la protection de la biodiversité et refuse l'utilisation de toute espèce en voie de disparition (comme le thon rouge) dans les menus proposés aux clients. Les actions de promotion de la biodiversité locale sont laissées à l'initiative des filiales. Les acheteurs et cuisiniers sont formés par le département QHSE et DD à l'amélioration de la fraîcheur des produits (approvisionnement local privilégié, respect de la saisonnalité des fruits et légumes...).

### Réduire l'empreinte carbone du Groupe

L'impact carbone des activités du Groupe CIS est mesurable par la valorisation carbone des voyages réalisés par les salariés Siège et expatriés. En 2012, l'impact de nos voyages sur la production de CO2 s'éleva à 1 184 tonnes (information non disponible pour 2011). Nous encourageons notre personnel à limiter ses déplacements pour réduire notre empreinte environnementale, par l'utilisation notamment de la visio-conférence afin d'éviter les voyages inutiles. L'électricité consommée par le Siège représente une production secondaire de 19 tonnes de CO2 en 2012.

### Les rejets de substances dangereuses

L'activité du Groupe n'est pas génératrice de pollution de l'air, de l'eau ou des sols affectant l'environnement.

### Limiter les déchets

Le recyclage de nos déchets et le contrôle du gaspillage sont des facteurs de protection de l'environnement non négligeables.

Ainsi, 2,5 tonnes de papier ont été recyclées en 2012 par le Siège (2,9 en 2011). Nous privilégions systématiquement les impressions au format PDF et les scans aux photocopies afin de limiter notre consommation de papier et protéger ainsi l'environnement. Le tri sélectif des déchets d'emballage est effectué dans toutes nos filiales, dont CIEPTAL (Algérie) qui gère un centre de triage des déchets (le CWAA). Nous sensibilisons également nos clients au gaspillage de vivres : au Tchad, les déchets alimentaires sont pesés chaque jour et le résultat est affiché.

### Les efforts du Groupe CIS en matière de QHSE et DD

Les actions de formation et d'information des salariés en matière de Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et Développement Durable représentent 21 516 heures en 2012, soit 98% de l'offre de formation globale. En 2011, 17 940 heures de formations internes et externes avaient été dispensées aux collaborateurs CIS sur les problématiques QHSE.

Le Groupe CIS n'a pas engagé de dépenses en 2012 (comme en 2011) pour la prévention des risques environnementaux et des pollutions, la propriété des installations et les décisions environnementales

revenant à nos clients. Il n'y a pas, au 31 décembre 2012, de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

## **NOS ENGAGEMENTS SOCIETAUX**

### **Le programme CIS Nutrition-Santé**

Avec près de 44 millions de repas servis cette année, le Groupe CIS est sensible aux effets des déséquilibres nutritionnels sur la santé. Aussi, pour participer à la lutte contre les maladies cardiovasculaires et l'obésité, le Groupe CIS forme ses chefs à la réduction de l'utilisation de graisses saturées, de sucre et de sel dans leurs recettes. Des campagnes de sensibilisation des usagers sont également réalisées régulièrement sur site.

### **L'impact territorial de l'activité du Groupe CIS dans les pays d'opération**

Le Groupe CIS privilégie la nationalisation des postes : les opérations sont réalisées par 97% de salariés locaux en moyenne. Les salariés bénéficient donc d'un emploi et de formations (parfois diplômantes), et les filiales engagent un transfert de compétences des expatriés vers les locaux.

### **L'engagement des sociétés du Groupe dans le développement local**

Compte tenu de la répartition des activités de CIS dans le monde, il ne nous paraît pas pertinent d'engager les pays d'opérations dans un projet unique ; le Groupe CIS sensibilise ses Directeurs Pays et ses expatriés à la nécessité de préserver l'environnement local. De ce fait, chaque filiale s'implique dans les projets locaux de son choix, selon les spécificités régionales. Ce fonctionnement permet à chacun de nos projets locaux de remporter l'adhésion des équipes en place et de proposer ainsi des engagements pertinents et efficaces aux acteurs locaux. Ces projets sont très nombreux, et les engagements listés ci-après le sont uniquement à titre d'exemple :

#### ■ L'emploi des femmes :

CIS Burkina Faso supporte depuis 2012 le groupement de femmes Gnogondémé situé dans le village de Yona. Ce groupement fabrique (entre autres) des savons au beurre de Karité. Dans le cadre de ce soutien, la filiale a abandonné l'achat de savons industriels pour n'employer plus que les savons de ce groupement, qui sont utilisés sur l'ensemble de nos sites au Burkina Faso.

#### ■ Partenariats :

Au Tchad, un partenariat conclu entre le « Hospitality & tourism management center » et la filiale nous engage chaque année à prendre en stage des étudiants de cette école.

#### ■ Dons et mécénat :

Le Groupe CIS donne chaque année de l'argent, de la nourriture ou du matériel aux associations locales que les filiales souhaitent accompagner.

■ Education :

A Madagascar, une convention de formation et de professionnalisation a été signée avec l'Institut national de tourisme et d'hôtellerie de Tanarive. Cet accord permet d'améliorer le niveau de formation de nos salariés et de faire reconnaître leur expérience par des diplômes.

■ Economie et emploi

L'activité de catering nécessite majoritairement l'acquisition de vivres par les filiales du Groupe. Dans la mesure du possible, ces approvisionnements (notamment de fruits et légumes frais) sont réalisés localement. Afin d'améliorer la qualité de nos repas servis, et de promouvoir les entreprises locales, les équipes QHSE locales travaillent en étroite relation avec le département QHSE du Siège pour :

- Sensibiliser les équipes CIS à l'importance de l'approvisionnement local ;
- Collaborer avec les fournisseurs locaux afin qu'ils se développent, se structurent et soient ainsi mieux à même de répondre à notre cahier des charges exigeant.

■ Environnement :

CIEPTAL, la filiale algérienne du Groupe CIS, gère le CWAA (central waste accumulation area), où sont triés et compactés les déchets plastiques et papiers pour être revendus. Les déchets non recyclables sont brûlés dans des incinérateurs.

Par ailleurs, le Groupe CIS adhère au pacte mondial de l'ONU depuis 2005 et publie régulièrement ses « Communication on Progress » sur la promotion et le respect des Droits de l'Homme, du Droit du Travail, de l'Environnement et de la Lutte contre la corruption.

Enfin, à Marseille, le Groupe CIS a créé la Fondation d'entreprise CIS, auquel il alloue un budget annuel de 30 K€ depuis 2008 à de jeunes adultes de la région PACA, issus de milieux défavorisés, pour leur permettre d'entreprendre ou de poursuivre leurs études pour obtenir ensuite, dans la vie active, des emplois valorisants et correspondants à leur volonté de réussir. En 2012, la fondation a accompagné 25 jeunes dans leur scolarité. 41 personnes ont été suivies depuis 2008 et certaines d'entre elles ont pu accéder à des CDI grâce aux formations qui ont été financées par la Fondation CIS.

# ***Comptes Consolidés***

---

**COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**  
*(en milliers d'euros)*

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>(3)</b>	<b>315 595</b>	<b>266 837</b>
Achats consommés		(161 100)	(140 762)
Charges de personnel	(22)	(89 014)	(70 298)
Charges externes		(34 670)	(27 923)
Impôts et taxes		(6 557)	(4 632)
Dotations aux amortissements		(2 719)	(2 708)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	(542)	(343)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>20 993</b>	<b>20 171</b>
Autres produits opérationnels	(5)	341	2 016
Autres charges opérationnelles		(538)	(3 464)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>20 796</b>	<b>18 723</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 376	4 107
Coût de l'endettement financier brut		(4 547)	(4 612)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(6)</b>	<b>(1 171)</b>	<b>(505)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>(3)</b>	<b>19 625</b>	<b>18 218</b>
<b>IMPÔT SOCIETE</b>	<b>(7)</b>	<b>(7 562)</b>	<b>(7 105)</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>12 063</b>	<b>11 113</b>
Part des minoritaires		(2 217)	(1 832)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>9 846</b>	<b>9 281</b>
Nombre d'actions		8 041 040	2 008 340
<i>Résultat par action (en euros)</i>		1,22 €	4,62 €
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		1,22 €	4,62 €
Ecart de conversion des sociétés intégrées		(2 160)	439
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>9 903</b>	<b>11 552</b>
<i>Part du Groupe</i>		7 680	9 716
<i>Part des minoritaires</i>		2 223	1 836

**BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**

*(en milliers d'euros)*

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	7 113	6 755
Immobilisations corporelles nettes	(9)	5 467	5 235
Immobilisations financières nettes	(10)	330	168
Impôt différé actif		99	139
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>13 009</b>	<b>12 297</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	(11)	11 509	10 317
Créances clients nettes	(12)	54 941	47 511
Autres actifs courants	(13)	5 471	8 510
Impôt courant		3 893	2 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>dont Algérie</i>		40 440 <i>15 939</i>	37 551 <i>15 379</i>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>116 254</b>	<b>106 500</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>129 263</b>	<b>118 797</b>

**BILANS CONSOLIDES (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**

*(en milliers d'euros)*

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		1 605	1 603
Réserves		44 640	40 099
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>9 846</b>	<b>9 281</b>
Intérêts minoritaires		2 863	2 294
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>58 954</b>	<b>53 277</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions à long terme	(14)	628	717
Dettes financières à long terme	(15)	0	427
Impôt différé passif		0	0
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>628</b>	<b>1 144</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes financières à court terme		2 400	1 000
<i>dont Concours Bancaires Courants</i>		<i>2 158</i>	<i>927</i>
Dettes fournisseurs		41 763	36 669
Impôt courant		3 533	3 611
Autres passifs courants	(16)	21 985	23 096
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>69 681</b>	<b>64 376</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>129 263</b>	<b>118 797</b>

**TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**

*(en milliers d'euros)*

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>FLUX D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	9 846	9 281
<b>Éléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	3 027	3 060
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	2 217	1 832
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(245)	(1 840)
Ecart de conversion	(2 166)	435
Ecart de conversion sur minoritaires	6	4
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		
Variation des actifs / passifs relatifs aux clients	(7 430)	(8 052)
Variation des actifs / passifs relatifs aux fournisseurs	5 093	7 740
Variation des stocks	(1 191)	(987)
Variation des autres actifs / passifs d'exploitation	777	2 874
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>9 934</b>	<b>14 347</b>
<b>FLUX D'INVESTISSEMENTS</b>		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(447)	(71)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 502)	(2 329)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	272	725
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(162)	0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0	150
Incidence des variations de périmètre	0	1 676
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 839)</b>	<b>151</b>
<b>FLUX DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(2 211)	(2 209)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 654)	(324)
Retenues à la source payées par les filiales	(178)	(133)
Actions propres	(40)	(130)
Augmentation de capital	29	349
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	(427)	(829)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(4 481)</b>	<b>(3 276)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>2 614</b>	<b>11 222</b>
<b>TRESORERIE NETTE EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>36 624</b>	<b>25 362</b>
Incidence des variations de cours de devises	(956)	40
<b>TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>38 282</b>	<b>36 624</b>

**TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**

*(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)*

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Intérêts Minori- taires	TOTAL
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>1 981 869</b>	<b>1 585</b>	<b>32 412</b>	<b>9 402</b>	<b>782</b>	<b>44 181</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	9 402	(9 402)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(2 209)	-	(324)	(2 533)
Augmentation de capital	23 290	19	330	-	-	349
Réserve de conversion	-	-	435	-	4	439
Retenues à la source sur dividendes des filiales	-	-	(133)	-	-	(133)
Actions propres	(1 068)	(1)	(129)	-	-	(130)
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	(9)	-	-	(9)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2011	-	-	-	9 281	1 832	11 113
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>2 004 091</b>	<b>1 603</b>	<b>40 099</b>	<b>9 281</b>	<b>2 294</b>	<b>53 277</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	9 281	(9 281)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(2 211)	-	(1 654)	(3 865)
Augmentation de capital	1 920	2	27	-	-	29
Réserve de conversion	-	-	(2 166)	-	6	(2 160)
Retenues à la source sur dividendes des filiales	-	-	(178)	-	-	(178)
Actions propres	(10 281)	-	(40)	-	-	(40)
Division par 4 du Nominal	6 030 780	-	-	-	-	-
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	(172)	-	-	(172)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2012	-	-	-	9 846	2 217	12 063
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>8 026 510</b>	<b>1 605</b>	<b>44 640</b>	<b>9 846</b>	<b>2 863</b>	<b>58 954</b>

# ***Annexe aux Comptes Consolidés***

---

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)**  
**Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011**

## **1. LE GROUPE**

---

Les comptes consolidés annuels de CIS clos le 31.12.2012 ont été arrêtés en date du 26.04.2013 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce son activité à l'étranger. Cette activité est le catering international, et consiste à fournir des services de restauration, d'hôtellerie, de logistique, de maintenance technique et de services affiliés (sécurité, médical, loisirs, ...) en milieux hostiles.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes locales dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie et au BTP.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents.

## **2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS**

---

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2011 et 2012 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB et celui adopté par l'UE appliqué par le Groupe.

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 :

- Amendements à IFRS 7 - *Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers.*

L'application de ces dernières normes et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 :

- Norme IFRS 10 - *Etats financiers consolidés ;*
- Norme IFRS 11 - *Accords conjoints ;*
- Norme IFRS 12 - *Information à fournir sur les participations dans d'autres entités ;*
- Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 - *Dispositions transitoires ;*
- Norme IAS 27 Révisée (2011) - *Etats financiers individuels ;*
- Norme IAS 28 Révisée (2011) - *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;*

- Norme IFRS 9 - *Instruments financiers et Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - Date d'application obligatoire et informations à fournir sur la transition ;*
- Norme IFRS 13 - *Evaluation à la juste valeur ;*
- Amendements à IAS 12 - *Impôts différés liés à des actifs réévalués ;*
- IAS 19 Révisée (2011) - *Avantages au personnel ;*
- Amendements à IFRS 7 - *Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers ;*
- Amendements à IAS 1 - *Présentation des Autres Eléments du Résultat Global ;*
- IFRIC 20 - *Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ;*
- Amendements à IAS 32 - *Compensation des actifs et passifs financiers ;*
- Améliorations annuelles 2011.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. L'impact de l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers est en cours d'analyse par le Groupe.

## REGLES DE CONSOLIDATION

### **Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

### **Méthodes de consolidation**

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles CIS exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 31 décembre 2012, aucune filiale n'entre dans ces deux dernières catégories.

## METHODES D'EVALUATION

### **Présentation des états financiers**

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global », situé immédiatement après le compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

### **Conception du résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

### **Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises**

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

### **Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :**

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

### **Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants**

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

### **Plan de souscription d'actions**

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

### **Résultat par action**

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

### **Transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires contrôlent exclusivement ou conjointement, ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Il est évalué net de remises et de taxes.

Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert des principaux risques et avantages vers l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété ou la réalisation du service.

### Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

### Immobilisations incorporelles

#### *a- Goodwill*

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et l'application de la norme IFRS 3 révisée, les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel (pour ce dernier point, aucune option n'a pour le moment été retenue par le Groupe CIS étant donné qu'il n'y a pas eu de goodwill comptabilisé depuis cette date).

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

### **b- Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	<b>Durée d'utilisation (en années)</b>
Logiciels	3
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

La Société ne dispose pas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée à l'exception d'un fonds commercial exceptionnellement déprécié à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	<b>Durée d'utilisation (en années)</b>
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 <i>(suivant durée des contrats clients)</i>

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

### **Stocks et en-cours**

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels ont été implantés l'ERP Navision ou le système informatique « FTBE » qui, notamment, optimise la gestion des stocks). Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

### **Clients**

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

## Disponibilités

Le poste disponibilités comprend la trésorerie immédiatement disponible ainsi que celle bloquée sur l'Algérie du fait des restrictions actuelles sur les transferts de dividendes.

## Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

## Impôt courant et impôt différé

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

## 3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est publiée conformément à la vision du Management et basée ainsi sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		2012	2011	
(1)	<b>AFRIQUE</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	156 547	131 191
		RESULTAT CONSOLIDE	10 848	11 770
(2)	<b>ASIE / OCEANIE</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	88 191	75 884
		RESULTAT CONSOLIDE	12 672	8 203
(3)	<b>CEI</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	14 301	13 146
		RESULTAT CONSOLIDE	(104)	190
(4)	<b>AMERIQUE du SUD</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	56 556	46 616
		RESULTAT CONSOLIDE	(3 791)	(1 945)
<b>CHIFFRE d'AFFAIRES</b>		<b>315 595</b>	<b>266 837</b>	
<b>RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPÔT</b>		<b>19 625</b>	<b>18 218</b>	
(1)	ALGERIE - ANGOLA - BURKINA FASO - CAMEROUN - CENTRAFRIQUE - CONGO (RDC) - CONGO (Brazzaville) - EGYPT - ERYTHREE - GHANA - GUINEE CONAKRY - GUINEE EQUATORIALE - LIBYE - MADAGASCAR - MALI - MAURITANIE - NIGERIA - SIERRA LEONE - TCHAD			
(2)	CHINE - IRAK - MONGOLIE - NOUVELLE-CALEDONIE - YEMEN			
(3)	KAZAKHSTAN - RUSSIE - TURKMENISTAN			
(4)	BOLIVIE - BRESIL - PEROU			

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat consolidé par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone.

#### 4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations/reprises nettes aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2012	2011
Provisions pour risques de non recouvrement des créances clients et autres créances	(622)	(84)
Provisions pour risques et charges	80	(259)
<b>Dotations et reprises aux provisions</b>	<b>(542)</b>	<b>(343)</b>

#### 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2012	2011
Résultat sur cessions d'immobilisations	78	173
Résultat sur titres de participations	167	1 668
Produits Divers de Gestion Courante	35	135
Différences de règlements	28	0
Indemnités sur autres litiges	33	40
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>341</b>	<b>2 016</b>

Indemnités sur autres litiges	0	0
Litige Client Yemen	(6)	(1 400)
Litiges prud'homaux	0	(108)
Destruction de Marchandises	(80)	0
Pénalités	(452)	(1 944)
Différences de règlements	0	(12)
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(538)</b>	<b>(3 464)</b>

#### 6. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2012	2011
Autres intérêts et produits assimilés	61	41
Intérêts sur emprunts	(1)	(63)
Autres intérêts et charges assimilées	(1 016)	(341)
Différences sur opérations de change	(215)	(142)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 171)</b>	<b>(505)</b>

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises, principalement sur le dollar américain.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de couvrir les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères. Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre.

## 7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2012	2011
Provision pour impôt France	(122)	(502)
Provisions pour impôts sur établissements stables à l'étranger	(764)	(378)
Provisions pour impôts filiales	(6 635)	(6 293)
Impôts différés	(41)	68
<b>Produits (charges) d'impôts sur les sociétés</b>	<b>(7 562)</b>	<b>(7 105)</b>

## 8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Logiciels	617	552
Ecart d'acquisition / Goodwill	6 600	6 600
Clause de non-concurrence	2 300	2 300
Autres immobilisations incorporelles	518	136
Amortissements et dépréciations	(2 922)	(2 833)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>7 113</b>	<b>6 755</b>

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont

l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est essentiellement constitué par l'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006. Les données financières et les perspectives de cette filiale permettent de justifier le maintien de la valeur comptable du goodwill sans dépréciation.

En effet, un test de dépréciation est fait annuellement à partir d'une actualisation des cash flows prévisionnels à 3 ans, actualisés au taux de 10%.

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Constructions et bases-vie	3 869	3 880
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 771	3 919
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 428	3 085
Matériel de transport	4 652	3 959
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 882	1 940
Amortissements et provisions	(12 135)	(11 548)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>5 467</b>	<b>5 235</b>

## 10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnements	314	152
Prêts et autres immobilisations financières	16	16
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>330</b>	<b>168</b>

## 11. STOCKS

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Stocks de marchandises	11 509	10 317
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>Stocks nets</b>	<b>11 509</b>	<b>10 317</b>

## 12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Comptes clients	56 664	48 572
Provisions clients douteux	(1 723)	(1 061)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>54 941</b>	<b>47 511</b>

## 13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes versés sur commandes	499	850
Autres créances	3 886	5 336
Provisions créances douteuses	(175)	(201)
Charges constatées d'avance	1 261	2 525
<b>Autres actifs courants</b>	<b>5 471</b>	<b>8 510</b>

## 14. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Litiges prud'homaux	70	160
Autres litiges Filiales	262	79
Provision pour fin de contrat personnel local	-	201
Provision retraite	296	277
<b>Provisions et autres passifs à long terme</b>	<b>628</b>	<b>717</b>

## 15. DETTES FINANCIERES A LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés en Algérie pour le rachat de CIEPTAL en 2006. Au 31.12.2012, les emprunts ont intégralement été remboursés.

Il est rappelé qu'au 31.12.2011, le solde à rembourser s'élevait à 427 K€.

## 16. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	899	4 577
Dettes sur immobilisations	0	16
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	0	29
Litige Client Yemen	0	1 400
Comptes créditeurs clients	0	0
Autres dettes fiscales et sociales	21 086	17 073
Autres dettes	0	1
<b>Autres passifs courants</b>	<b>21 985</b>	<b>23 096</b>

## 17. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 31 décembre 2012 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Une opération de division par 4 de la valeur nominale de l'action a été réalisée le 03.12.2012.

Une augmentation de capital de 1 920 actions a été réalisée en janvier 2012 afin de constater les levées d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au 31.12.2012, la Société dispose en actions propres de 14 530 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 402 848 euros. Il est rappelé qu'au 31.12.2011, 4 249 titres valorisés à 362 739 euros étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 2 211 286 euros.

## 18. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Sur autorisation du Conseil d'Administration en date du 28 septembre 2009, CIS a conclu une convention de collaboration avec la société Financière Régis Arnoux SAS (FINRA).

Au titre de l'exercice 2012, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 163 K€ d'honoraires hors taxes.

## 19. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Il n'existe pas d'engagements en matière de crédit-bail.
- Le montant des engagements donnés à la date du 31.12.2012 est de 16 749 K€.
  - dont cautions de bonne exécution 13 449 K€
  - dont cautions de restitution d'avances 861 K€
  - dont cautions de soumission d'appels d'offres 426 K€
  - dont cautions de facilité de caisse 1 930 K€
  - dont autres cautions 83 K€

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

## 20. ENGAGEMENTS RETRAITE

---

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 296 K€ qui ne concerne que le personnel siège et expatrié. En effet, les engagements portant sur le personnel local ne sont pas significatifs du fait de réglementations moins favorables, d'un turn-over élevé et du recours à des contrats à durée déterminée.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, netté des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies ;
- Juste valeur des actifs de régime à la date d'ouverture.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 3 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier ;
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus ;
- Amortissement des écarts actuariels comptabilisé dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 3% annuel
- Taux d'actualisation : 3,50% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90)

## 21. DISPONIBILITES EN DEVICES

---

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

## 22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	2012			2011		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	49	5 802	-	49	5 275	-
Personnel Expatrié	287	9 437	2 214	247	8 449	2 427
Personnel Local	10 669	73 775	-	9 533	56 574	-
<b>Total Effectif CIS</b>	<b>11 005</b>	<b>89 014</b>	<b>2 214</b>	<b>9 829</b>	<b>70 298</b>	<b>2 427</b>
Personnel Local Extérieur	632	-	3 193	57	-	589
<b>Effectif géré par le Groupe</b>	<b>11 637</b>	<b>89 014</b>	<b>5 407</b>	<b>9 886</b>	<b>70 298</b>	<b>3 016</b>

Aucune levée d'options de souscription d'actions effectuée sur l'exercice.  
Il n'y a pas eu sur l'exercice de nouveaux plans de souscription d'actions.

## 23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		2012	2011
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS-EURASIA	Intégration globale	100%	100%
CIS UKRAINE	Intégration globale	100%	100%
CIS ASIE	Intégration globale	100%	100%
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	Non consolidée	-	100%
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	85%	85%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CISM VENEZUELA	Intégration globale	100%	100%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS GEORGIE	Intégration globale	100%	100%
CIS SAKHALIN	Intégration globale	100%	100%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIS PERU	Intégration globale	89%	89%

CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
CIS MADAGASCAR	Intégration globale	99%	99%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%
UKRAINE CATERING & SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS ANGOLA	Intégration globale	60%	60%
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
CIS SIERRA LEONE	Intégration globale	100%	100%
CIS RDC	Intégration globale	99%	99%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
EGCS GUINEE Equatoriale	Intégration globale	60%	60%
CNA MAURITANIA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	-

La société yéménite CISY a été consolidée suivant la méthode de l'intégration globale du fait que le pouvoir de direction a été confié à la Société mère CIS malgré un pourcentage d'intérêt de 50%.

# *Comptes Annuels*

---

**CIS**  
**Compte de Résultats (1/2)**  
*(en Euros)*

		Exercice N clos le 31-12-2012			N-1 le 31-12-2011	
		France	Exportations	Total		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	0	0	0	0	
	Production vendue : biens	0	0	0	0	
	Production vendue : services	0	75 332 799	75 332 799	68 117 731	
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>0</b>	<b>75 332 799</b>	<b>75 332 799</b>	<b>68 117 731</b>	
	Production stockée			0	0	
	Production immobilisée			0	0	
	Subvention d'exploitation			0	0	
	Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges			179 330	130 000	
	Autres produits			0	0	
		<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		<b>75 512 129</b>	<b>68 247 731</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			0	0	
	Variation de stock (marchandises)			0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 115 476	31 190 519	
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			508 420	(650 800)	
	Autres achats et charges externes			13 564 682	12 998 152	
	Impôts, taxes et versements assimilés			664 131	255 006	
	Salaires et traitements			24 520 519	19 999 483	
	Charges sociales			3 910 263	3 436 829	
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			507 487	840 033
		Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			253 000	51 360
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			79 000	63 000
	Autres charges			156 000	135 000	
		<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>75 278 978</b>	<b>68 318 581</b>	
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				<b>233 151</b>	<b>(70 849)</b>	
<b>opérations en commun</b>	<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	

**CATERING INTERNATIONAL & SERVICES**  
**Compte de Résultats (2/2)**  
*(en Euros)*

		<b>Exercice N clos le 31-12-2012</b>	<b>N-1 le 31-12-2011</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations	4 846 553	4 603 367
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	60 113	37 968
	Reprises sur provisions et transferts de charges	478 660	247 771
	Différences positives de change	1 922 923	2 798 816
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>7 308 249</b>	<b>7 687 922</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions	313 526	478 660
	Intérêts et charges assimilées	122 636	65 738
	Différences négatives de change	2 192 172	2 722 623
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>2 628 334</b>	<b>3 267 021</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		<b>4 679 915</b>	<b>4 420 902</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>4 913 066</b>	<b>4 350 052</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 037	74 181
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	214 138	1 706 120
	Reprises sur provisions et transferts de charges	29 600	0
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>286 775</b>	<b>1 780 302</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 827	1 795 607
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 343	8 380
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	20 100
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>158 170</b>	<b>1 824 087</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>128 605</b>	<b>(43 786)</b>
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>		<b>886 009</b>	<b>880 418</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>83 107 153</b>	<b>77 715 955</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>78 951 491</b>	<b>74 290 106</b>
<b>5- BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		<b>4 155 662</b>	<b>3 425 849</b>

**CATERING INTERNATIONAL & SERVICES**
*Bilan Actif*
*(en Euros)*

		Exercice N clos le 31-12-2012			N-1 le 31-12-2011	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement	0	0	0	0
		Frais de recherche et développement	0	0	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	309 684	282 659	27 025	43 223
		Fonds commercial	116 960	116 960	0	0
		Autres immobilisations incorporelles	2 700 500	2 315 397	385 103	49 353
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	0	0	0	0
		Constructions	280 967	280 967	0	58 586
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 763	76 797	42 966	51 197
		Autres immobilisations corporelles	3 385 138	2 126 488	1 258 650	1 095 669
		Immobilisations en cours	0	0	0	0
		Avances et acomptes	0	0	0	0
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0
		Autres participations	1 624 277	0	1 624 277	1 532 410
		Créances rattachées à des participations	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
		Autres titres immobilisés	520	0	520	520
		Prêts	0	0	0	0
		Autres immobilisations financières	24 527	0	24 527	22 214
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>9 562 336</b>	<b>5 199 268</b>	<b>4 363 068</b>	<b>3 853 172</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS</b>	Matières premières, approvisionnements	2 786 370	0	2 786 370	3 294 790
		En cours de production de biens	0	0	0	0
		En cours de production de services	0	0	0	0
		Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
		Marchandises	0	0	0	0
	<b>CREANCES</b>	Avances et acomptes versés sur commandes	196 369	0	196 369	174 538
		Clients et comptes rattachés	10 580 144	604 380	9 975 764	8 393 706
		Autres créances	5 461 608	229 490	5 232 118	6 061 779
	<b>DIVERS</b>	Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
		Valeurs mobilières de placement	402 848	33 600	369 248	299 539
	Disponibilités	13 865 127	0	13 865 127	13 609 696	
<b>COMPTES DE REGULARISATIONS</b>	Charges constatées d'avance	706 460	0	706 460	1 743 214	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>33 998 926</b>	<b>867 470</b>	<b>33 131 456</b>	<b>33 577 263</b>	
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Primes de remboursement des obligations (V)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>	<b>313 526</b>		<b>313 526</b>	<b>478 660</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>43 874 788</b>	<b>6 066 738</b>	<b>37 808 050</b>	<b>37 909 094</b>	

**CATERING INTERNATIONAL & SERVICES**  
**Bilan Passif**  
*(en Euros)*

		<b>Exercice N clos le 31-12-2012</b>	<b>N-1 le 31-12-2011</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel	1 608 208	1 606 672
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 500 721	1 473 457
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserve légale	160 821	160 667
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	0	0
	Autres réserves	5 254 840	4 040 431
	Report à nouveau	0	0
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>4 155 662</b>	<b>3 425 849</b>
	Subventions d'investissement	0	0
	Provisions réglementées	0	0
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 680 252</b>	<b>10 707 076</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs	0	0
	Avances conditionnées	0	0
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	70 000	160 000
	Provisions pour charges	609 926	756 060
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>679 926</b>	<b>916 060</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	246 969	5 468
	Emprunts et dettes financières divers	8 654 499	6 385 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	285 979	2 459 294
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 250 113	9 169 472
	Dettes fiscales et sociales	7 705 472	6 577 290
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 804	2 870
	Autres dettes	0	1 428 800
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>24 145 836</b>	<b>26 028 332</b>	
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>	<b>302 036</b>	<b>257 626</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>37 808 050</b>	<b>37 909 094</b>	

## **PREAMBULE DES ANNEXES**

Annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice, avec un total de bilan de 37 808 050 euros et un compte de résultats présenté sous forme de liste, avec un chiffre d'affaires de 75 332 799 euros et un bénéfice de 4 155 662 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux annuels de CIS clos le 31.12.2012 ont été arrêtés en date du 26 avril 2013 par le Conseil d'Administration.

## **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

---

Néant.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il est également spécifié que les états comptables ont été établis en application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

### **Permanence des règles et méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune immobilisation ne répond aux critères de décomposition dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Les amortissements sont pratiqués, en ce qui concerne les investissements situés à l'étranger, sur la durée des contrats qui correspond à leur durée d'utilisation.

### **Immobilisations et méthodes comptables**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **■ Immobilisations incorporelles**

Elles correspondent principalement aux :

- fonds commercial exceptionnellement amorti à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd ;
- logiciels amortis sur 3 ans ;
- clauses de non-concurrence signées avec des partenaires amorties sur 5 ans.

### ■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

### ■ Amortissements pour dépréciation

Ils sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- agencements 10 ans
- matériel de transport 5 ans
- matériel de bureau et informatique 3 ans
- mobilier de bureau 5 ans
- immobilisations situées à l'étranger 2 à 5 ans (suivant la durée des contrats)

### ■ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Celle-ci est généralement déterminée par référence au montant des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée par l'appréciation des perspectives et des plus-values latentes.

### ■ Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels ont été implantés l'ERP « NAVISION » ou le système informatique « FTBE »).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

### ■ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

### ■ Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « écarts de conversion » au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

### ■ Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la Société CIS qui sont auto-détenus sont inscrits en valeurs mobilières de placement.

## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

### IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Logiciels	307 432	2 252	0	309 684
Fonds commercial	116 960	0	0	116 960
Autres immobilisations incorporelles	18 500	382 000	0	400 500
Clause de non-concurrence	2 300 000	0	0	2 300 000
<b>Total</b>	<b>2 742 892</b>	<b>384 252</b>	<b>0</b>	<b>3 127 144</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Construction de bases-vie	280 967	0	0	280 967
Matériel et outillage industriel	295 491	16 979	192 707	119 763
Installations générales & agencements	1 215 448	488 651	94 172	1 609 927
Matériel de transport	1 160 905	0	59 083	1 101 822
Matériel de bureau et informatique	720 367	63 537	110 515	673 389
Immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 673 178</b>	<b>569 167</b>	<b>456 477</b>	<b>3 785 868</b>
<b>Immobilisations financières :</b>				
Participations	1 532 409	99 995	8 127	1 624 277
Autres titres immobilisés	520	0	0	520
Créances rattachées à des participations	1 000 000	0	0	1 000 000
Prêts	0	0	0	0
Dépôts & cautions versées	22 215	2 312	0	24 527
<b>Total</b>	<b>2 555 144</b>	<b>102 307</b>	<b>8 127</b>	<b>2 649 324</b>
<b>Total Général</b>	<b>8 971 214</b>	<b>1 055 726</b>	<b>464 604</b>	<b>9 562 336</b>

### AMORTISSEMENTS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Logiciels	264 208	18 451	0	282 659
Fonds commercial	116 960	0	0	116 960
Autres immobilisations incorporelles	9 147	36 250	0	45 397
Clause de non-concurrence	2 260 000	10 000	0	2 270 000
<b>Total</b>	<b>2 650 315</b>	<b>64 701</b>	<b>0</b>	<b>2 715 016</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Construction de bases-vie	222 381	58 586	0	280 967
Matériel et outillage industriel	244 294	25 210	192 707	76 797
Installations générales & agencements	796 177	97 152	94 172	799 157
Matériel de transport	615 109	192 882	28 866	779 125
Matériel de bureau et informatique	589 766	68 956	110 516	548 206
<b>Total</b>	<b>2 467 727</b>	<b>442 786</b>	<b>426 261</b>	<b>2 484 252</b>
<b>Total Général</b>	<b>5 118 042</b>	<b>507 487</b>	<b>426 261</b>	<b>5 199 268</b>

## PROVISIONS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques et charges :</b>				
Pour litiges	160 000	60 000	150 000	70 000
Pour pertes de change	478 660	313 526	478 660	313 526
Pour pensions et obligations similaires	277 400	19 000	0	296 400
<b>Total</b>	<b>916 060</b>	<b>392 526</b>	<b>628 660</b>	<b>679 926</b>
<b>Provisions pour dépréciation :</b>				
Sur comptes clients	379 560	253 000	28 180	604 380
Sur comptes courants	230 640	0	1 150	229 490
Sur créances diverses	0	0	0	0
Sur valeurs mobilières de placement	63 200	0	29 600	33 600
<b>Total</b>	<b>673 400</b>	<b>253 000</b>	<b>58 930</b>	<b>867 470</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 589 460</b>	<b>645 526</b>	<b>687 590</b>	<b>1 547 386</b>

## ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
<b>CREANCES :</b>			
<b>Actif immobilisé :</b>			
Participations	1 624 277		1 624 277
Créances rattachées à des participations	1 000 000		1 000 000
Prêts & autres titres immobilisés	520		520
Dépôts & cautions versées	24 527		24 527
<b>Actif circulant :</b>			
Clients douteux ou litigieux	604 380	604 380	
Autres créances clients	9 975 764	9 975 764	
Personnel et comptes rattachés	29 923	29 923	
Etat et autres collectivités publiques	738 684	738 684	
Groupe et associés	3 847 221	3 617 731	229 490
Fournisseurs comptes débiteurs	7 780	7 780	
Débiteurs divers	838 000	838 000	
Avances sur commandes	196 369	196 369	
Charges constatées d'avance	706 460	706 460	
<b>TOTAL</b>	<b>19 593 905</b>	<b>16 715 091</b>	<b>2 878 814</b>
<b>DETTES :</b>			
Découverts bancaires	246 969	246 969	
Groupe et associés	8 654 499	8 654 499	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 250 113	7 250 113	
Avances clients	285 979	285 979	
Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	6 459 194	6 459 194	
Etat et autres collectivités publiques	48 426	48 426	
Dettes sur immobilisations	2 804	2 804	
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	0	0	
Autres dettes fiscales étranger	1 197 852	1 197 852	
Autres charges à payer	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>24 145 836</b>	<b>24 145 836</b>	<b>0</b>

## ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	participation
<b>AU BILAN :</b>		
Participations	1 624 277	
Créances rattachées à des participations	1 000 000	
Autres créances	3 847 221	
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(229 490)	
Emprunts et dettes financières divers	(8 654 499)	
Dettes sur immobilisations financières	(2 804)	
<b>AU COMPTE de RESULTATS :</b>		
Chiffre d'affaires (assistance technique & redevance de marque)	9 454 098	
Reprises aux provisions sur actif circulant	1 150	
Intérêts et charges assimilés	(37 673)	
Autres intérêts et produits assimilés	72 692	
Produits financiers de participations	4 773 861	

## CHARGES A PAYER (en euros)

Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	5 001 839
Etat et autres collectivités publiques	48 426
Fournisseurs	598 227
<b>Total</b>	<b>5 648 492</b>

## CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)

Charges d'exploitation	706 460
------------------------	---------

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 8 041 040 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Une opération de division par 4 de la valeur nominale de l'action a été réalisée le 03.12.2012.

Au 31.12.2012, la Société dispose en actions propres de 14 530 titres représentant une valeur brute de 402 848 euros.

Il est rappelé qu'au 31.12.2011, 4 249 titres valorisés à 362 739 euros (en valeur brute) étaient auto-détenus.

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/2010</b>	<b>1 985 050</b>	<b>1 588 040 €</b>	<b>7 067 409 €</b>	<b>485 602 €</b>	<b>9 141 051 €</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			485 602 €	(485 602 €)	0 €
Augmentation de capital	23 290	18 632 €	330 718 €		349 350 €
Distribution de dividendes			(2 209 174 €)		(2 209 174 €)
<b>Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2011</b>				<b>3 425 849 €</b>	<b>3 425 849 €</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/2011</b>	<b>2 008 340</b>	<b>1 606 672 €</b>	<b>5 674 555 €</b>	<b>3 425 849 €</b>	<b>10 707 076 €</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			3 425 849 €	(3 425 849 €)	0 €
Augmentation de capital	1 920	1 536 €	27 264 €		28 800 €
Division par 4 du Nominal	6 030 780				0 €
Distribution de dividendes			(2 211 286 €)		(2 211 286 €)
<b>Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2012</b>				<b>4 155 662 €</b>	<b>4 155 662 €</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/2012</b>	<b>8 041 040</b>	<b>1 608 208 €</b>	<b>6 916 382 €</b>	<b>4 155 662 €</b>	<b>12 680 252 €</b>

### **VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en euros)**

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la Société C.I.S. SA.

#### Secteurs géographiques :

ASIE et OCEANIE	38 149 011
AFRIQUE	27 229 298
CEI	8 933 035
AMERIQUE du SUD	723 662
MOYEN-ORIENT	297 793

---

<b>Total</b>	<b>75 332 799</b>
--------------	-------------------

---

### **DISPONIBILITES EN DEVISES**

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### **DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (en euros)**

	Charges	Produits
Différences de règlement sur comptes clients, fournisseurs et tiers	(5 460)	317
Litiges Prud'homaux & Transactions	(10 000)	36 960
Litiges Clients & Fournisseurs	(5 971)	5 760
Pertes sur Livraisons de Vivres	(79 383)	
Pénalités Sociales Etranger	(19 013)	
Cessions & mises au rebut d'immobilisations	(38 343)	214 138
Dotations & reprises de provisions pour dépréciation des VMP		29 600
<b>Total</b>	<b>(158 170)</b>	<b>286 775</b>

### **VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (en euros)**

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, l'impôt sur le bénéfice se répartit comme suit :

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat après Impôt
Résultat courant	4 913 066	(863 408)	4 049 658
Résultat exceptionnel (hors participation)	128 605	(22 601)	106 004
Résultat comptable (hors participation)	5 041 671	(886 009)	4 155 662

### **CREDIT-BAIL**

Néant.

### **PROVISIONS POUR RISQUES (ARTICLE 531-2/4 DU PCG)**

Les litiges prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 70 000 euros.

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le montant des engagements bancaires donnés à la date du 31.12.2012 est de 12 140 029 euros.

### **ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE**

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 296 400 euros.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel en activité au sein de la Société au 31 décembre 2012, exclusion faite du personnel local sous contrat de travail avec les succursales étrangères.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 3% annuel
- Taux d'actualisation : 3,50% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90)

### **DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

Néant.

### **REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

<b>Organes de direction</b>	<b>275 814 €</b>
■ dont salaire brut	174 000 €
■ dont avantages en nature	8 547 €
■ dont jetons de présence	10 000 €
■ dont autres indemnités	83 267 €
 <b>Jetons de présence des autres membres du Conseil d'Administration</b>	 <b>130 000 €</b>

### **AVANCES OU CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS**

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

### **EFFECTIF MOYEN**

**Personnel salarié : 2 607**

France : 49  
Etranger : 2 558

**LISTE DES FILIALES**

SOCIETES	PART de CAPITAL	Capital Social (Valeur d'origine)	Capitaux Propres hors Capital Social (Cours de Clôture)	Résultat du dernier Exercice (Cours Moyen)	Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice (Cours de Clôture)
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	100 %	14 454 €	23 716 €	(222 913 €)	261 083 €
CIS EURASIA	100 %	3 250 €	17 431 €	(97 264 €)	117 946 €
CIS UKRAINE	100 %	4 811 €	(264 €)	0 €	4 548 €
CIS ASIE	100 %	7 890 €	(7 667 €)	0 €	223 €
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	85 %	48 254 €	(8 842 €)	0 €	39 412 €
CIS CAMEROUN	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS TCHAD	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS BOLIVIE	99 %	4 643 €	165 293 €	61 743 €	108 192 €
CISM VENEZUELA	100 %	28 931 €	(25 401 €)	0 €	3 530 €
CIS BRASIL	100 %	1 301 792 €	1 840 493 €	(1 125 116 €)	4 267 402 €
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	100 %	15 463 €	14 213 335 €	377 727 €	13 851 071 €
CIS RDC	99 %	7 530 €	8 796 €	(7 337 €)	23 663 €
CIS GEORGIA	100 %	998 €	(228 054 €)	0 €	(227 056 €)
CIS SAKHALIN	100 %	681 €	672 590 €	303 758 €	369 514 €
CIS SIERRA LEONE	100 %	1 067 €	735 421 €	752 508 €	(16 020 €)
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	60 %	41 900 €	5 658 724 €	5 654 529 €	46 095 €
CIS PEROU	89 %	109 127 €	(635 448 €)	(475 143 €)	(51 179 €)
CIS MADAGASCAR	99 %	1 000 €	(8 154 €)	272 044 €	(279 198 €)
ICS GUINEE CONAKRY	100 %	800 €	818 107 €	819 997 €	(1 090 €)
CIS YEMEN	50 %	30 209 €	1 616 872 €	269 168 €	1 377 914 €
UKRAINE CATERING & SERVICES	100 %	5 902 €	29 €	0 €	5 932 €
CAC KAZAKHSTAN	100 %	333 €	357 978 €	223 229 €	135 083 €
CIS ANGOLA	60 %	12 653 €	(93 168 €)	0 €	(80 515 €)
CIS NIGER	100 %	1 524 €	0 €	0 €	1 524 €
CIS BURKINA FASO	100 %	1 524 €	709 484 €	708 823 €	2 186 €
GCS GUINEE CONAKRY	100 %	1 065 €	(188 078 €)	(306 609 €)	119 596 €
EGCS GUINEE EQUATORIALE	60 %	15 245 €	(504 079 €)	(336 308 €)	(152 526 €)
CNA MAURITANIA	100 %	5 338 €	763 999 €	782 969 €	(13 632 €)
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	100 %	3 304 €	(79 899 €)	(80 604 €)	4 009 €

***Rapport du Président  
sur le fonctionnement  
du Conseil  
d'Administration et le  
Contrôle Interne***

---

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport se rattachant à l'exercice clos le 31.12.2012 :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général.

## **I. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **1. Composition du conseil**

---

Votre Conseil d'Administration est, aujourd'hui, composé de 12 membres. La liste des administrateurs de la Société, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- Monsieur Régis ARNOUX : Président de FINRA (SAS - 13 Marseille).
- FINANCIERE REGIS ARNOUX (SAS - 13 Marseille) : Néant.
- Madame Monique ARNOUX : Gérante de la SCEA Mas de Joussanes (13 - Mouriès).
- Madame Florence ARNOUX : Néant.
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président Directeur Général de Time Equity Partners (SAS - 75 Paris) ; Administrateur de CCM/Benchmark (SA - 75 Paris), de Thema TV (SA - 75 Paris), de Transmedia Communications (SA - Genève).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Gérant de Orientations Internationales (EURL - 75 Paris).
- Madame Sophie LE TANNEUR : Néant.
- Madame Sonia de DEMANDOLX : Administrateur de GBSN Network (Washington EU).
- Monsieur Frédéric BEDIN : Président du Directoire de Public Système Hopscotch (SA - 92 Levallois).
- MARINE FIRMINY (SASU - 75 Paris) : Néant.

### **2. Fréquence des réunions**

---

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.  
Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 7 occasions.

### **3. Convocations des administrateurs**

---

Conformément aux statuts, les administrateurs ont été convoqués par tous moyens, dans des délais raisonnables.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

### **4. Information des administrateurs**

---

Tous les documents, dossiers techniques et informations comptables et financières nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant chaque réunion.

## 5. Tenue des réunions

---

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social, à l'exception des réunions qui arrêtent les comptes semestriels et les comptes annuels qui se tiennent à Paris.

## 6. Comités spécialisés

---

Depuis 2003, un comité exécutif, qui ne possède qu'un pouvoir consultatif, est chargé d'examiner les questions qui lui sont soumises par son Président dans les domaines suivants :

- Analyse de la situation financière du Groupe ;
- Stratégie d'ensemble de l'entreprise ;
- Grandes orientations dans les actions commerciales et opérationnelles ;
- Développement, croissance interne et externe ;
- Investissements ;
- Communication interne et externe ;
- Politique en matière de recrutement et de gestion du personnel.

Ce comité est à ce jour composé des personnes suivantes :

- Le Président du Conseil d'Administration ;
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur Financier ;
- Le Directeur des Ressources Humaines ;
- Le Directeur Grands Comptes ;
- ainsi que de 8 membres extérieurs à l'entreprise (également administrateurs de CIS).

## 7. Procès-verbaux des réunions

---

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

## II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse, la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

### 1. Objectifs du contrôle interne

---

Les mesures et procédures de contrôle interne de la Société CIS ont pour objectif de prévenir les risques résultant de l'activité de l'entreprise, et de veiller à ce que l'ensemble des opérations réalisées respecte les procédures mises en place par la Société, ainsi que les lois et règlements actuellement en vigueur.

Ces procédures visent prioritairement à s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des informations financières et comptables communiquées par l'entreprise.

Elles tiennent compte des particularités de l'activité de la Société qui s'exerce uniquement à l'étranger au travers de filiales et succursales.

## 2. Organisation générale du contrôle interne

---

CIS a mis en place un Système de Management par la Qualité (SMQ), destiné à répondre aux objectifs de la politique qualité de l'entreprise et aux exigences de la norme ISO 9001-V2008, pour laquelle le siège social de Marseille a obtenu la certification en février 2004 (Ingénierie de Catering – Restauration, Hôtellerie – en milieux extrêmes et en pays émergents réalisé au départ du siège).

Dans ce cadre, la Société CIS a rédigé un Manuel Qualité (MQ) dans lequel sont définis et détaillés les différents processus de l'entreprise ainsi que les procédures associées.

Parallèlement, un service qualité a été créé afin de contrôler et actualiser le système qualité. A cet effet, des audits internes sont régulièrement conduits, afin de s'assurer que les dispositions mises en œuvre dans le système de management de la qualité sont conformes aux exigences de la norme, appliquées et efficaces.

## 3. Mise en œuvre du contrôle interne

---

Régulièrement, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la qualité sont examinées au cours de revues de processus ou de revues de Direction avec les différents acteurs concernés. Quel que soit le type de revue (Processus ou Direction), la méthodologie est similaire, seule l'étendue étant différente :

- La revue de Processus cible un seul processus (mono processus),
- La revue de Direction cible l'ensemble des processus de manière synthétique (multi processus).

La périodicité est adaptée au besoin en fonction du résultat des revues précédentes et des disponibilités de chacun, la planification étant tenue à jour par le Responsable Qualité.

### Les éléments d'entrée de chaque revue :

- Le fonctionnement et l'efficacité des processus ;
- Les résultats des audits (internes, certification, clients, inspections de sites, etc.) ;
- Les retours d'informations des clients ;
- La conformité des prestations vendues ;
- L'état des actions préventives et correctives ;
- Les actions issues des revues précédentes (revue de processus ou revue de direction) ;
- Les changements pouvant affecter le système de management de la qualité ;
- Les recommandations d'améliorations.

### Les éléments de sortie de chaque revue :

A l'issue de chaque revue, le Responsable Qualité établit un compte rendu qui reprend les décisions retenues, notamment celles concernant :

- L'évolution de la politique qualité et des objectifs associés ;
- L'amélioration des prestations vendues en rapport avec les exigences client ;
- Les actions diverses à engager pour conserver la dynamique d'amélioration continue ;
- Les besoins en ressources.

Toutes les actions sont planifiées et suivies conjointement entre le Responsable Qualité et les acteurs concernés.

#### 4. Comité d'audit interne

---

Un Comité d'Audit a été créé en 2010 dont la mission principale est de se forger une opinion sur :

- la fiabilité des informations financières ;
- l'efficacité des contrôles internes concernant les informations financières ;
- les processus de conformité aux lois et règlements ;
- le management des Risques, leur maîtrise.

Ce comité est composé de trois administrateurs sachant que le Conseil d'Administration peut à sa discrétion revoir à tout moment la composition du Comité.

Dans l'exercice de leur fonction, les membres du Comité ne sont soumis à aucun pouvoir hiérarchique et disciplinaire au sein de la Société.

#### 5. Contrôleurs Financiers – Contrôleur de Gestion – Rôle des Responsables de pays et Directeurs de zones

---

- Le contrôle interne repose également sur deux contrôleurs financiers qui se déplacent dans les pays d'opérations avec pour mission d'opérer toutes investigations qui leur paraissent utiles dans le but de vérifier la bonne tenue des processus comptables et financiers de chaque filiale, le respect des règles fixées (pouvoirs bancaires et juridiques, engagements, gestion des comptes et de la trésorerie, etc...) et de détecter les fraudes éventuelles.
- Un poste de Directeur du Contrôle de Gestion et de l'Audit Opérationnel a été créé en 2012 avec pour missions principales de suivre et d'analyser les indicateurs de pilotage, d'améliorer les contrôles et la rentabilité et de sécuriser les opérations.
- Par ailleurs, les Responsables de pays et Directeurs de zones sont en charge des questions de gestion concernant les filiales et établissements placés sous leur autorité. A ce titre, ils procèdent à un certain nombre de vérifications tant à but de gestion pure en rapport avec les objectifs de qualité et de rentabilité, qu'en matière de recherche de dysfonctionnements potentiels.
- Rappelons en outre que chaque filiale du Groupe est dotée de Commissaires aux Comptes qui dans le cadre des processus de consolidation sont en charge de certifier les comptes et de détecter si besoin était tous risques d'anomalies comptables et de garantir l'information se rapportant à la continuité d'exploitation desdites filiales.

#### 6. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

---

Placée directement sous l'autorité et le contrôle de la direction générale, la direction financière prend en charge l'ensemble de la fonction comptable.

Dans l'accomplissement de cette fonction, elle recueille les éléments comptables et financiers transmis par les filiales après qu'ils aient fait l'objet des contrôles successifs des Directeurs et Responsables de zone concernés avec l'intervention de leurs services propres et des commissaires aux comptes desdites filiales.

La direction financière a donc un rôle de coordination et veille au respect de l'application des normes et de la législation afférente (juridique et fiscale notamment).

La direction financière s'assure également de la cohérence de l'ensemble des informations financières et de la production des états financiers. A cet effet, elle veille notamment à la qualité de traduction des comptes des filiales étrangères.

La direction financière assure la supervision des opérations de suivi de la trésorerie, et contrôle la conformité et la régularité de la conversion des opérations en devises.

#### **Etablissement des comptes consolidés**

En application du règlement européen n°1606/2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date.

La consolidation est réalisée par le Directeur Financier. Ces éléments sont ensuite audités par les Commissaires aux Comptes avant publication.

### **III. POUVOIRS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL**

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

Fait à Marseille le 26 avril 2013

**Régis ARNOUX**  
Président du Conseil d'Administration

***Texte des résolutions  
proposées lors de  
l'Assemblée Générale  
Ordinaire Annuelle du  
18 juin 2013***

---

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à propos de l'exercice social clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés hors provisions pour risques et pour dépréciation, s'élevant à 26 665 euros, dont 16 375 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du CGI.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

## TROISIEME RESOLUTION

### Affectation de résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 4 155 662,06 euros de la manière suivante :

- Autres réserves ..... 1 944 376,06 euros
- Dividende ..... 2 211 286,00 euros

### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le nombre d'actions à rémunérer étant de 8 041 040, le dividende net global est de 0,275 euro par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 26 juin 2013.

L'article 9 de la loi de finances pour 2013 a supprimé le prélèvement forfaitaire optionnel libératoire et institué, sur les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, un prélèvement obligatoire non libératoire de 21 % sur le montant brut des revenus. Il a supprimé par ailleurs l'abattement fixe annuel (CGI art. 158-3-5°) mais maintenu l'abattement proportionnel de 40 % (CGI art. 158-3-2° à 4°).

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	2009	2010	2011
Nombre d'actions rémunérées	1 985 050	2 008 340	2 010 260
Dividende net par action	1,00 €	1,10 €	1,10 €
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	55,80 €	59,47 €	70,50 €

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, déclare approuver les conventions qui y sont exposées.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de Mesdames Monique ARNOUX et Frédérique SALAMON et de Messieurs Régis ARNOUX, Michel de BONNECORSE et Frédéric BEDIN viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de procéder à leur renouvellement pour une nouvelle période de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2012, une somme de 145 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, réitérant la décision précédemment adoptée par délibération de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2012 pour une durée de dix-huit mois, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue d'animer le cours de bourse de l'action par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, pour une durée maximale de dix-huit mois, soit jusqu'au 17 décembre 2014.

Les opérations effectuées à ce titre devront être réalisées à un prix maximum d'achat de Trente Cinq (35) euros et dans la limite de 5 % du capital, représentant, compte tenu des titres déjà détenus, un programme d'un montant maximum de 14 071 820 euros.

La mise en œuvre effective de ce programme dépendra du marché et des opportunités qui se présenteraient de racheter des blocs de titres.

Le financement du programme de rachat d'actions sera assuré par les ressources propres de la Société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales éventuellement nécessaires.

# ***Rapports des Commissaires aux Comptes***

---

**RAPPORT  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société CIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VERIFICATION SPECIFIQUE

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

*Représenté par :*  
*Roger-Louis CAZALET*

GRANT THORNTON

*Représenté par :*  
*René MOUREN*

**RAPPORT  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Les titres de participation ont été évalués selon les modalités présentées dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables retenues par la direction, nous avons examiné les éléments pris en considération pour la détermination de la valeur actuelle des titres et notamment l'appréciation des perspectives. Nous avons procédé, sur la base des informations disponibles à ce jour, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

*Représenté par :*  
*Roger-Louis CAZALET*

GRANT THORNTON

*Représenté par :*  
*René MOUREN*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE,  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.A. CIS**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Catering International & Services et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernance d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

*Représenté par :*  
*Roger-Louis CAZALET*

GRANT THORNTON

*Représenté par :*  
*René MOUREN*

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R.225-38 du Code de commerce.

### **2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **A - Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES**

##### **■ Personne concernée**

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration du 13 juin 2008, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 250 000 000 dinars algériens (deux cent cinquante millions de dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de 25 % de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

A noter que cette garantie s'est éteinte le 15 janvier 2012 suite au remboursement anticipé de cette convention de crédit.

**B - Convention de collaboration entre les sociétés CIS et Financière Régis Arnoux dans le cadre de la croissance externe et du développement des activités de CATERING INTERNATIONAL & SERVICES**

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et Président de la SAS Financière Régis Arnoux.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 septembre 2009, votre société a conclu une convention de collaboration avec la société Financière Régis Arnoux SAS. Au titre de l'exercice 2012, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour **163 200 €** hors taxe d'honoraires.

Fait à Marseille, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

*Représenté par :*  
*Roger-Louis CAZALET*

GRANT THORNTON

*Représenté par :*  
*René MOUREN*

## **ATTESTATION DE PRÉSENCE DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

A l'attention du Président Directeur Général,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société Catering International & Services, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### **Responsabilité de la société**

Il appartient au Conseil d'administration de la société Catering International & Services d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément au référentiel utilisé par la société et disponible sur demande au siège de la société.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes d'exercice professionnel et les textes légaux et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du vérificateur indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- Nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce ;
- Nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée en page 20 du rapport ;

- En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

## Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

Fait à Marseille, le 26 avril 2013

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International

René MOUREN  
*Associé*

Alban AUDRAIN  
*Associé Responsable RSE*

# ***Responsable du Rapport Financier***

---

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, et que le rapport de gestion compris dans le présent rapport présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

**Régis ARNOUX**  
Président du Conseil d'Administration